

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de min. 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., (A.S.S.A.) agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Double refus occidental à la proposition russe de conférence sur Formose

(SANS LA PARTICIPATION DE TAÏPEH)

PARIS, 13 (A.F.P.). — La radio de Moscou annonce que M. Molotov a reçu, le 4 février, M. Hayter, ambassadeur de Grande-Bretagne, et M. Kaul, chargé d'affaires par intérim de l'Inde à Moscou, et leur a proposé la convocation d'une conférence internationale pour le règlement de la question de Formose. Cette conférence pourrait se tenir en février, à Changhaï ou à la Nouvelle-Delhi. Y participeraient les représentants des gouvernements du Royaume-Uni, de l'U.R.S.S., de la Chine populaire, des États-Unis, de la France, ainsi que de l'Indonésie, de Ceylan, du Pakistan, de l'Inde et de la Birmanie.

La proposition soviétique est motivée par le refus des États-Unis et de la Grande-Bretagne de tenir compte des conditions posées par la République populaire chinoise, à savoir la participation de la Chine populaire au Conseil de sécurité, si le représentant de Tchong Kai-Chek en est exclu.

En effet, un tel refus, a dit Radio-Moscou, rend sans objet l'examen impartial de la question de Formose au Conseil de sécurité et l'adoption des mesures nécessaires pour mettre fin à la situation qui s'est créée dans le détroit de Formose et pour sauvegarder les droits de la République populaire chinoise dans cette région.

seraient pas représentées les deux parties les plus directement intéressées, ne pourrait avoir de résultats fructueux. Le gouvernement britannique estime désirable que toute réunion pour de nouvelles discussions sur la situation dans la région des îles côtières et de Formose soit organisée sous une forme acceptable pour les Nations Unies.

Il espère sincèrement que tous les intéressés continueront à faire tous leurs efforts pour arrêter le combat dans cette région et réduire les risques de tout incident, dont les conséquences pourraient être graves.

WASHINGTON :

Cette offre n'est pas plus acceptable que l'autre

WASHINGTON, 13 (A.F.P.). — La proposition soviétique n'apporte aucun élément nouveau à la situation et n'est pas plus acceptable que l'offre précédente faite par M. Molotov, estiment les milieux autorisés du département d'Etat.

(Lire la suite en 7^{me} page)

LONDRES :

Pas de conférence sans les deux parties intéressées !

LONDRES, 13 (A.F.P.). — Le gouvernement britannique n'a pas accepté la proposition soviétique pour la convocation d'une conférence internationale sur Formose en février.

Le gouvernement britannique est convaincu qu'une conférence à laquelle ne

Alexandre de Yougoslavie a épousé samedi à Lisbonne la princesse Maria-Pia

filie aînée des ex-souverains d'Italie

LISBONNE, 12 (A.F.P.). — Samedi à midi a été célébré le mariage du prince Alexandre Karaogor, fils de l'ancien régent Paul de Yougoslavie et de la princesse Olga de Grèce, avec la princesse Maria-Pia de Savoie, fille aînée des anciens souverains d'Italie, Humberto et Marie-José. Leur union a été bénie dans la petite église de Cascais, tout ensemble village de pêcheurs et station de plaisance, résidence officielle

des parents de la princesse, située à trente kilomètres environ de Lisbonne.

Toute la haute noblesse européenne

Trois mille personnes avaient été conviées à la cérémonie, parmi lesquelles

Echos du mariage

La robe de mariage de Maria-Pia avait été confectionnée avec un tissu spécialement filé pour elle, de couleur « diamant ». Quinze « petites mains » portugaises y ont travaillé deux mois.



Parmi les desserts du repas de nocé figuraient des pièces montées, dont une reproduction du Quirinal (le palais romain) en nougatine et un Collisée de crème.

Les jeunes mariés (qui, on se le rappelle, ont fait connaissance lors de la fameuse croisière royale de l'Agamemnon) passeront leur lune de miel à Madère.

Les princes du sang et de la haute noblesse de l'Europe, ainsi que toute celle d'Italie. Au premier rang, le roi présomptif de Bulgarie, Simson, et sa mère, l'ex-reine Giovanna, tante de la mariée, le prétendant au trône d'Espagne, don Juan, et l'héritier de la couronne de France, le comte de Paris.

(Lire la suite en 7^{me} page)



MARIA-PIA

A Paris, déprimant travail de Pénélope :

« LÂCHÉ » PAR LES GAULLISTES M. PFLIMLIN A SON TOUR EST EN DIFFICULTÉ

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Au soir de sa quatrième journée de consultations, M. Pierre Pflimlin avait tout juste terminé l'ébauche de son équipe ministérielle. Mais les difficultés se sont multipliées, et en dépit de la volonté d'aboutir du président désigné, elles ont retardé la formation du cabinet.

Au demeurant depuis qu'il a rendu réponse positive au président de la République, le leader M.R.P. a déjà perdu en chemin la collaboration effective du groupe parlementaire gaulliste. C'est évidemment la question européenne qui est à l'origine de cette défection, et la désignation du radical « cédiste » René Mayer au poste de ministre des affaires étrangères a entraîné automatiquement la dérobade des « compagnons » du général de Gaulle. Si l'un d'entre eux apporte son concours à M. Pflimlin, il le fera à titre strictement personnel, et la responsabilité du groupe ne sera en aucune manière engagée.

privé d'une bonne trentaine de voix R.P.F., celles-là même dont il a le plus pressant besoin pour s'assurer la simple majorité relative exigée par la Constitution.

Pas de majorité « en poche »

Dans l'état présent des négociations — elles doivent se poursuivre toute la nuit de dimanche à lundi — la situation est extrêmement mouvante et confuse, et le moins qu'on en puisse dire est que le cabinet Pflimlin ne donne pas l'impression d'avoir, comme on dit, « sa majorité dans la poche ».

M.-G. G.

(Lire la suite en 7^{me} page)

BILLET LITTÉRAIRE

SIMONE WEIL

par P. Bugnion-Sécrétan

Diminuera-t-on Simone Weil en constatant que sur le plan purement intellectuel ni ses réflexions sur l'Iliade ou sur Sophocle, ni son platonisme, ni même son christianisme n'ont un accent absolument original ? Quelle ait possédé une intelligence hors ligne, c'est l'évidence même, mais sa vraie grandeur n'est pas là ; elle est dans l'élan d'héroïsme qui l'a poussée irrésistiblement à se donner tout entière à ses convictions, à leur sacrifier son bien-être, sa santé, et finalement sa vie même.

Simone Weil cherche ardemment le salut, mais elle ne veut pas d'un salut pour elle seule, car se sauver en laissant les autres périr, ce n'est pas se sauver. Comme François d'Assise, elle va se faire pauvre avec les plus pauvres ; elle a trop bien senti, comme le dit M. Bugnion-Sécrétan, que « le misérable en quelque sorte n'existe pas. La sagesse populaire le sait, qui dit dans une chanson espagnole : Si quelqu'un veut se faire invisible, il n'a pas de moyen plus sûr que de devenir pauvre. Ces mots paraissent à Simone Weil d'une merveilleuse vérité. La charité, en faisant attention à la misère qui se cache, rend la vie au misérable, elle lui restitue son humanité, sa dignité ».

Quand en 1934 elle va travailler dans une usine française, ce n'est pas simplement pour faire une expérience qui la renseignera sur la condition ouvrière ; c'est vraiment pour vivre la souffrance des ouvriers, pour partager leurs angoisses ; est bon qu'elle soit menacée de cette « hideuse déchéance de toute l'âme », est bon qu'elle soit

tout près de sombrer, car c'est ainsi seulement, après avoir touché le fond de la misère humaine, qu'elle pourra reconquérir la joie spirituelle, et en remontant à la surface en ramener d'autres qui se croyaient à jamais perdus.

Une révolutionnaire ? Non. S'étant rendue à Barcelone, lors de la guerre civile, elle s'effraye de voir que pour la cause que l'on juge bonne, on s'habitue à tuer, ou tout au moins à laisser tuer. « Si par hasard, écrit-elle, on éprouve d'abord un peu de dégoût, on le tait et bientôt on l'étouffe, de peur de paraître manquer de virilité. Il y a là un entraînement, une ivresse à laquelle il est impossible de résister sans une force d'âme qu'il me faut croire exceptionnelle, puisque je ne l'ai rencontrée nulle part ».

Simone Weil est là tout entière ; l'essentielle, c'est que la vérité — et qui dit vérité dit justice et amour — soit maintenue, dùt-on avoir le monde entier contre soi. Plutôt périr que de transiger avec elle. Il ne faut jamais mentir ni à soi ni aux autres.

Il est beau de voir Simone Weil sans scrupule reprocher à Gustave Thibon de rester à mi-chemin dans sa quête du vrai ; il est beau de la voir analyser avec une clarté victorieuse le prestige social, ce prestige qui s'attache à tout ce qui se présente avec les dehors de la richesse, du pouvoir et des honneurs, non à ce qui est en soi juste et bon ; il est beau de la voir analyser la malédiction qui succède à tout abus de la force, s'attache au vainqueur comme au vaincu, devenus frères dans la même misère.

Qu'une femme de cette espèce ait été prédestinée à rencontrer le Christ et à se donner à lui, on ne s'en étonnera pas. A cet égard, par l'expérience qu'elle a faite à Solesmes, du dimanche des Rameaux au mardi de Pâques 1938, lorsque l'amour l'invitait à se couvrir et que son âme reculait encore, sentant sa poussière et son péché — comme il est dit dans le si beau poème de George Herbert — elle rejoint les grands mystiques. Son tremblement est celui du pêcheur à l'instant précis où il reçoit la justification : « Si on tombe en persévérant dans l'amour jusqu'à ce point où l'âme ne peut plus retenir le cri : Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? Si on demeure en ce point sans cesser d'aimer, on finit par toucher quelque chose qui n'est plus le malheur, qui n'est pas la joie, qui est l'essence centrale, essentielle, pure, non sensible, commune à la joie et à la souffrance et qui est l'amour même de Dieu ».

Itinéraire politique et spirituel de Simone Weil, biographie doublée d'une étude fine et nuancée de sa pensée, le livre (1) de M. Bugnion-Sécrétan ne se propose d'autre but que celui d'une transparence absolue à son sujet. Simone Weil est là, devant nous, douée de cette plénitude d'être qui est celle des saints. Sans le vouloir, on pense à Charles de Foucauld ; certes, il y a des nuances : on ne trouve chez elle ni cette surabondance de foi, ni cet optimisme transcendant. Mais c'est la même piété, le même appétit d'absolu dans le sacrifice de soi.

P. L. BOREL.

Un tableau des recettes et des dépenses

C'est ce qui a engagé un député jurassien à demander un « tableau récapitulatif complet et détaillé de toutes les recettes fiscales et autres, ainsi que des dépenses, perçues ou payées dans le Jura durant les quinze dernières années ».

Le Conseil exécutif a chargé alors un jeune juriste, M. W. Buser, de faire les études nécessaires et de présenter un rapport. On voulait, pour cette tâche, quelqu'un qui fût en dehors de l'administration. Peut-être n'était-il pas très habile, du point de vue psychologique, de choisir un homme qui milite publiquement dans un comité antiséparatiste et qui alimente de ses écrits la propagande contre le Rassemblement jurassien.

G. P.

(Lire la suite en 7^{me} page)

Accusée d'avoir puisé dans la caisse de son coiffeur, une riche marquise est arrêtée dans un palace monégasque !

NICE. — Un scandale assez retentissant vient d'éclater à Monte-Carlo. En effet, la marquise Germaine Diarmid Campbell Johnston, l'une des personnalités les plus en vue de la Côte d'Azur, a été arrêtée pour vol par la sûreté monégasque dans un palace de la principauté, écrit « L'Aurore ».

Depuis plusieurs jours, le coiffeur de l'hôtel de Paris, où la marquise Campbell Johnston avait loué un somptueux appartement, remarquait que d'importantes sommes d'argent disparaissaient régulièrement de sa caisse.

Après une surveillance attentive, le coiffeur finit par porter ses soupçons sur une de ses clientes les plus assidues, qui n'était autre que la marquise Campbell Johnston ! Stupéfait, le Figaro porta plainte. Mais les enquêteurs monégasques, étant donné le nom de la personne suspectée, décidèrent d'agir avec prudence.

Les enquêteurs au coiffeur de relever les numéros de tous les billets de banque qui se trouvaient dans son tiroir-caisse et d'attendre.

Or, l'autre matin, selon son habitude, la marquise Germaine Diarmid Campbell Johnston vint se faire coiffer chez le coiffeur de l'hôtel de Paris qui, bien entendu, se tenait sur ses gardes. Que se passa-t-il alors exactement ?

On ne le sait encore, les policiers se refusant actuellement à fournir le moindre détail sur cette sensationnelle affaire. Mais, selon certains bruits qui circulent dans le palace, parmi les clients et le personnel, deux

inspecteurs se seraient présentés chez la marquise Campbell Johnston après que celle-ci, coiffée, fut retournée dans ses appartements pour y organiser un grand cocktail et l'auraient priée de les accompagner au siège de la sûreté monégasque.

Bombe dans les clubs chics ! On dit également que la marquise aurait été trouvée effectivement en possession de billets dont les numéros avaient été relevés par le coiffeur. Enfin, malgré le mutisme des enquêteurs, on suppose que Mme Campbell Johnston a été déferée au parquet et inculpée de vol.

Bien entendu, cette affaire a fait l'effet d'une véritable bombe dans les milieux mondains de la Côte d'Azur, où la marquise était fort connue.

Elle était, en effet, l'une des principales animatrices du Moto-yacht-club de Cannes, où se retrouvent à chaque saison l'élite de la société et l'armée de personnalités internationales les plus en vue.

Née à Paris en 1906, Française d'origine, la marquise épousa, à un certain temps, le marquis Diarmid de Campbell Johnston, originaire de Johannesburg, mais ayant sa résidence et l'essentiel de sa fortune en Ecosse.

Véritable habituée de tous les endroits élégants de la Côte d'Azur, très gaie, toujours prête à rendre service, la marquise Campbell Johnston était de toutes les « parties » données sur la Riviera, où tous ses amis sont encore stupéfaits de cette histoire...

La question jurassienne n'est pas près d'être résolue

Le Conseil d'Etat bernois convoque la presse pour lui exposer, statistiques à l'appui, que, selon lui, le Jura n'a pas été désavantagé sur le plan financier depuis trente ans

Mais les dirigeants séparatistes contestent les éléments du calcul

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Samedi matin, le Conseil exécutif du canton de Berne avait convié la presse pour les remettre et commenter deux rapports adressés au Grand Conseil concernant la question jurassienne.

Le président du gouvernement, M. Gnägi, qu'accompagnait M. Huber, le nouveau conseiller d'Etat jurassien, le chancelier d'Etat M. Schneider et le vice-chancelier, M. Hof, ont reçu les journalistes, au nombre desquels figurait le rédacteur en chef du « Jura libre », l'organe du Rassemblement jurassien, c'est-à-dire du mouvement séparatiste. Il est heureux qu'en cette circonstance aucune exclusive n'ait été prononcée.

De quoi s'agissait-il ?

Réponse à vingt revendications !

En novembre 1953, un député avait demandé au gouvernement, par un « postulat » un rapport sur l'exé-

tion des décisions prises par le Grand Conseil en 1949 en vue d'améliorer les rapports entre le Jura et l'ancien canton. Ces décisions, au nombre de 19 — une vingtième complétait la liste, un peu plus tard — devaient répondre à différentes revendications d'ordre politique, administratif et linguistique présentées par la députation jurassienne et le Comité de Montier. C'est la réponse à ce « postulat » que les représentants de l'Exécutif bernois ont remise, samedi, à la presse, en l'accompagnant de quelques explications complémentaires.

De plus, les chefs du mouvement séparatiste, d'abord dans une brochure intitulée « L'aspect économique et financier de la question jurassienne », puis dans plusieurs articles ou publications, ont affirmé que le canton de Berne tirait du Jura des ressources dépassant en valeur les prestations dont il le faisait bénéficier. En d'autres termes, selon la thèse séparatiste, les Jurassiens donneraient au canton, sous forme d'impôts et d'émoluments

de toute sorte, plus qu'il n'en retirerait.

Un tableau des recettes et des dépenses

C'est ce qui a engagé un député jurassien à demander un « tableau récapitulatif complet et détaillé de toutes les recettes fiscales et autres, ainsi que des dépenses, perçues ou payées dans le Jura durant les quinze dernières années ».

Le Conseil exécutif a chargé alors un jeune juriste, M. W. Buser, de faire les études nécessaires et de présenter un rapport. On voulait, pour cette tâche, quelqu'un qui fût en dehors de l'administration. Peut-être n'était-il pas très habile, du point de vue psychologique, de choisir un homme qui milite publiquement dans un comité antiséparatiste et qui alimente de ses écrits la propagande contre le Rassemblement jurassien.

G. P.

(Lire la suite en 7^{me} page)

Les rouges envahissent les îles Tachen

que la dernière péniche nationaliste venait de quitter pour Formose

TAÏPEH, 13 (A.F.P.). — Des détachements précursseurs des forces communistes chinoises ont débarqué hier matin aux Tachen.

Les communistes ont aussitôt hissé le drapeau rouge, à cinq étoiles, au mât d'où les nationalistes avaient amené le drapeau blanc, bleu, rouge, le 10 février. L'opération d'évacuation des îles s'est terminée par l'arrivée de la dernière péniche de débarquement, hier matin, au port de Keelung.

Washington :

Le conflit est entré dans une phase nouvelle

WASHINGTON, 12 (A.F.P.). — Après l'évacuation des îles Tachen, l'attention de Washington se porte sur deux autres scènes du conflit de Formose : le Conseil de sécurité des Nations Unies (qui s'ouvrira lundi) et les îles Quemoy et Matsu.

En annonçant que l'évacuation des Tachen était achevée, le département d'Etat, sans relever que l'opération « était dénuée sans l'intervention communiste chinoise, a averti que la septième escadre américaine demeurait en état d'alerte permanent.

Moins de points de contact entre les deux Chines

Cet avertissement marque l'entrée du conflit de Formose dans une phase nouvelle caractérisée par la réduction du

nombre des points de contact entre les deux Chines. A la veille de la réunion du Conseil de sécurité de l'O.N.U., l'hypothèse des Tachen est levée. Elle ne s'était pas il y a deux semaines lorsque le Conseil de sécurité s'est réuni pour la première fois sur le conflit de Formose. Il n'y a pas eu d'incidents militaires sino-américains qui auraient pu envenimer l'affaire et échauffer les esprits.

Le problème est simplifié

On souligne ici qu'une sorte de simplification du problème s'est effectuée et l'on espère que cela facilitera les travaux du Conseil de sécurité et activera les pourparlers internationaux qui pourraient en découler.

Certains experts de Washington estiment que le fait que la Chine communiste n'ait pas entravé l'évacuation des Tachen indique que Pékin hésite devant l'aventure et qu'ils ne se refuseraient pas à la négociation d'un cessez-le-feu.

Quemoy et Matsu, « terres d'épreuve »

Restent les îles de Quemoy et Matsu. Il semble établi de façon certaine que les États-Unis n'ont pas pris l'engagement formel de les défendre. Il apparaît ainsi que les îles Quemoy et Matsu sont en quelque sorte des « terres d'épreuve ».

(Lire la suite en 7^{me} page)

La ville de Detroit dégorge ses rues :

Le gratte-ciel reste, l'église roule



Cette vieille église fait, malgré ses 108 ans d'âge, une petite promenade à travers Detroit. Elle paralysait la circulation, et des camions la tirent, montée sur roues et rouleaux, vers un endroit plus tranquille. Au passage, elle admire le gratte-ciel. Le plus fugitif des deux, pense la vieille église, n'est pas celui qu'on croit !

IMMEUBLES

A vendre, à Hauterive, à proximité du tram, maisons familiales

A LOUER

Petite maison meublée de deux pièces, cuisine, dépendances, vue soleil, tram, à louer en ville pour trois personnes.

A LOUER À SAINT-AUBIN

pour les 24 novembre 1955 et 24 mars 1956 : LOGEMENTS de trois pièces, cuisine, salle de bains, à Fr 95.- par mois.

A louer, pour date à convenir,

LOCAUX

pouvant être aménagés au gré du preneur. Convient pour petite industrie, ateliers, etc.

U.K. 325

Loué, merci.

CHAMBRES

Belle chambre tout confort à personne soignée, dame ou demoiselle. Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, gauche.

A louer jolie chambre meublée, chauffée. Bellevaux 14.

A louer pour tout de suite chambre meublée. Rue Purry 4, 1er étage.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, grande chambre à un ou deux lits. S'adresser : Beaux-Arts 7, 2me étage.

Chambre au sud, vue, confort, à personne sérieuse. Bachelin 8.

Chambre à monsieur, balcon, vue, tél. 5 41 89.

PENSIONS

A louer chambre avec chauffage central et eau courante; avec ou sans pension. Téléphone le matin ou le soir au 5 79 89.

Dès le 1er mars, 200 francs par mois CHAMBRES mansardées chauffées, avec bonne pension. Demander l'adresse du No 640 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Demoiselle cherche une jolie chambre dans le haut de la ville. S'adresser offres écrites à A. O. 688 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT

On cherche MAGASINS, éventuellement PARTICULIERS s'intéressant à la vente de voitures d'enfant de marque suisse bien connue. Faire offres sous chiffres P 1449 à Publicitas, Bienne.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le petit temple d'or

par MADELEINE LEPAGE 15

Puisque vous paraissez éprouver tant de joie à l'idée de contempler ces carcasses rouillées, nous irons les voir un de ces jours. Je vous assure que ce sera très intéressant. Ne trouvez-vous pas d'ailleurs que tout est charmant ici et que...

Nous cherchons, pour date à convenir, jeune

EMPLOYÉ (E)

pour l'établissement de factures, devis, etc. Bon dactylographe et calculateur, connaissant le français et l'allemand. Adresser offres avec curriculum vitae et mention des prétentions à la direction de l'orfèvrerie Christoffle S.A., PESEUX - Neuchâtel.

ATELIER DE PIVOTAGES

On engagerait pour tout de suite une rouleuse-arrondisseuse qualifiée ainsi qu'une ouvrière pour chassage, rivage et posage de plateaux. Téléphone 718 04, Mouglin, Béguin et Cie, Dombresson.

représentant

Nous cherchons en textiles visitant la clientèle particulière pour fournitures de trousseaux. Messieurs âgés de 25 à 40 ans de préférence. Eventuellement débutants, possédant des aptitudes spéciales pour la vente.

AUTO

sera mise à disposition des intéressés capables. Comme maison de marque de première qualité, nous offrons une situation stable avec des possibilités de revenus considérables. Offres avec photographie et bref curriculum vitae sont à adresser à la fabrique de trousseaux LOYAL, Textilversand S. A., LIESTAL (BL).

JARDINIER

pouvant travailler seul, est demandé pour le 1er mars dans clinique à la campagne. Légumes principalement. Place stable. Faire offres avec références sous chiffres OFA 5391 L à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

EMPLOYÉE

sténodactylographe de langue française, ayant de bonnes notions d'allemand, connaissance de la comptabilité système Ruf, habile et consciencieuse, est demandée pour correspondance et divers travaux de bureau. Place stable et bien rémunérée. Date d'entrée à convenir. Adresser offres manuscrites avec photographie à B. O. 643 au bureau de la Feuille d'avis.

HOTEL DE VILLE - LA BRÉVINE

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir une

FILLE DE CUISINE

visitant la clientèle privée du Val-de-Travers s'adjoindrait des articles d'alimentation déjà bien introduits? Adresser offres écrites à G. R. 665 au bureau de la Feuille d'avis. S'adresser à M. A. Huguenin, Hôtel de Ville, la Brévine.

animaux de la jungle: « Nous sommes du même sang, toi et moi. » Considérait de la fatigue de sa bête, Diana ralentit l'allure, puis, se tournant vers Xavier qui arrivait à sa hauteur, elle lui jeta dans le vent: « J'aime... j'aime les bêtes de race, j'aime l'ivresse de la course, les branches qui griffent, l'odeur du sillon et le frémissement doux des arbres où passe la brise de mer. »

Importante maison de la place cherche un

ADJOINT AU CHEF DE RAYON

Nous demandons: homme ayant bonne formation commerciale, énergique et travailleur, au courant des achats et de la vente des articles textiles et de ménage, de langue maternelle française, sachant si possible l'allemand. Age maximum 35 ans. Nous offrons: place stable et bien rémunérée avec caisse de retraite. Discretion assurée. Offres manuscrites avec curriculum vitae très détaillé, copie de certificats, photographie et prétentions de salaire sous chiffres P. O. 80197 L. à Publicitas, Lausanne.

Maison de la place cherche, pour le 1er avril ou pour date à convenir,

jeune employée

pour divers travaux de bureau, service du téléphone et réception. Faire offre avec curriculum vitae, et photographie sous chiffres P 1882 N à Publicitas, Neuchâtel.

Faiseur d'étampes d'horlogerie

spécialisé dans les étampes de rectification, serait engagé au plus tôt. Adresser offres détaillées à OMEGA, service du personnel, Bienne.

LES USINES PHILIPS RADIO LA CHAUX-DE-FONDS

engageraient un

employé de commerce

ayant de l'initiative et quelques années d'expérience; un

calculateur

pour la préparation du travail et le précalcul des temps de fabrication. Faire offres manuscrites d'urgence avec prétentions de salaire. Joindre copies de certificats et curriculum vitae.

Maison de commerce cherche

employée de bureau

expérimentée et bonne calculatrice. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Place stable. Faire offres avec certificats à C. O. 691 au bureau de la Feuille d'avis.

Bon décolleteur

connaissant les machines Pétermann est demandé pour décolletages de 10 à 20 mm. S'adresser à Louis Touchon & Cie à Valangin, près de Neuchâtel.

Ménage soigné, de deux personnes, demande

employée de maison

propre et active, ayant quelques notions de cuisine. Place stable, bons gages. Entrée: début d'avril ou pour date à convenir. Faire offres sous chiffres P. 10181 N. à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons une jeune

FILLE

honnête pour aider au ménage et éventuellement au magasin; possibilité d'apprendre la langue allemande. Bons gages et vie de famille assurées. Hans Nafziger, menuiserie, Linden près Oberdiesbach (BE). Tél. (031) 68 33 75.

MANOEUVRE ITALIEN

de 48 ans, bien recommandé, cherche travail pour la saison dans fabrique au chantier. Adresser offres écrites à M. A. 689 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de vieillards, région du Doubs, cherche

directrice-économome

protestante. Age 40 ans minimum, célibataire ou veuve, ayant déjà rempli emploi similaire dans collectivité d'adultes. Faire offres par écrit, avec références et curriculum vitae, à Havas Besançon No 22,027, qui transmettra.

Agence Dépôt

Maison bien introduite dans la Côte (Nyon) avec de grands locaux près de gare C.F.P. et véhicules pour livraisons, prendrait agence ou dépôts; combustibles, produits pour l'agriculture, matériaux de construction, boissons, etc. Faire offres à: Commerce de bois M. Fressinet, téléphone (022) 9 93 96, Givrins / Nyon (Vaud).

STOPPAGE D'ART

Brûlures, accrocs, déchirures, mites, par maison d'ancienne renommée. R. LEIBUNDGUT NEUCHÂTEL Temple-Neuf 22 Tél. 5 43 78

une vache

en hivernage pour son lait. Téléphone 7 17 94.

Après avoir quitté Villendrey, Diana avait reconduit chez lui l'amiral plus troublé qu'elle et, contrairement à son habitude, elle revenait lentement le long des chemins creux. Elle revivait le souvenir des heures intenses passées auprès de Xavier; son commerce lui plaisait, ses chevaux, la façon dont il montait, sa fortune, tout cela l'attirait; elle se sentait flattée de l'admiration qu'il avait manifestée pour ses talents d'amazone et, en dépit de son étrange maladie, maladie dont la seule pensée la heurtait, comme en dépit de sa demeure perdue sous les futaies au bord de sa triste pièce d'eau emplies de nénuphars, Mlle Balmoral concluait que le comte pourrait faire un très acceptable compagnon d'existence.

Association pour le suffrage féminin

Section de Neuchâtel La femme et l'enfant devant les tribunaux suisses cycle de conférences données par: Me Claude Berger, avocat Jeudi 17 février 1955 «L'ENFANT ILLÉGITIME» Mme Valentine Degoumois Jeudi 17 mars 1955 «TENDANCE DU DROIT PÉNAL EN SUISSE» (Jeunesse délinquante) M. Yves de Rougemont, avocat-stagiaire Jeudi 21 avril 1955 «LA FEMME MARIÉE PEUT-ELLE AGIR EN JUSTICE?» Me Denise Berthoud, avocate Jeudi 26 mai 1955 «DU MARIAGE» Séances publiques au Restaurant Neuchâtelois - Faubourg du Lac 17 à 20 h. 30 Entrée libre

A VENDRE RADIO

A vendre, pour cause de double emploi, un beau poste de 9 lampes, 3 longueurs d'ondes, prise pour gramme et télédiffusion. Prix: 250 francs. Pour tous renseignements, s'adresser à R. Guignet, Grand-Ruau, Sérrières.

« Citroën » 11 légère

en parfait état. Téléphone au No 5 48 16.

Charbons Mazout Bois

Combustibles Louis Guenat NEUCHÂTEL NEUCHÂTEL 19 Tél. 5 25 17

Contrôlez VOTRE POIDS

Depuis Fr. 42.- H. BAILLON NEUCHÂTEL

AVIS DIVERS

Auto-Ecole VIGUET l'heure Fr. 12

TEL: 5.10.49 5.53.51 (Domicile)

AGENCE DÉPÔT

Maison bien introduite dans la Côte (Nyon) avec de grands locaux près de gare C.F.P. et véhicules pour livraisons, prendrait agence ou dépôts; combustibles, produits pour l'agriculture, matériaux de construction, boissons, etc. Faire offres à: Commerce de bois M. Fressinet, téléphone (022) 9 93 96, Givrins / Nyon (Vaud).

STOPPAGE D'ART

Brûlures, accrocs, déchirures, mites, par maison d'ancienne renommée. R. LEIBUNDGUT NEUCHÂTEL Temple-Neuf 22 Tél. 5 43 78

une vache

en hivernage pour son lait. Téléphone 7 17 94.

Conseils de couture RINGIER

COUPE, ESSAYAGE le mercredi de 14 à 21 heures COURS DU SOIR Mme Schmutz, rue de l'Eglise 2 Téléphone 5 49 34

MARIAGE

Dame distinguée, instruite, sentiment élevée, cinquantaine, très bien physiquement, désire connaître monsieur dans la soixantaine, distingué, ayant très bonne situation. Ecrire case postale 442, Neuchâtel 1. Je prendrais

Grâce à son outillage moderne à son grand choix de caractères à son riche assortiment de papiers l'IMPRIMERIE CENTRALE 1, Temple-Neuf vous donnera toute satisfaction

Association pour le suffrage féminin

Section de Neuchâtel La femme et l'enfant devant les tribunaux suisses cycle de conférences données par: Me Claude Berger, avocat Jeudi 17 février 1955 «L'ENFANT ILLÉGITIME» Mme Valentine Degoumois Jeudi 17 mars 1955 «TENDANCE DU DROIT PÉNAL EN SUISSE» (Jeunesse délinquante) M. Yves de Rougemont, avocat-stagiaire Jeudi 21 avril 1955 «LA FEMME MARIÉE PEUT-ELLE AGIR EN JUSTICE?» Me Denise Berthoud, avocate Jeudi 26 mai 1955 «DU MARIAGE» Séances publiques au Restaurant Neuchâtelois - Faubourg du Lac 17 à 20 h. 30 Entrée libre

Association pour le suffrage féminin

Section de Neuchâtel La femme et l'enfant devant les tribunaux suisses cycle de conférences données par: Me Claude Berger, avocat Jeudi 17 février 1955 «L'ENFANT ILLÉGITIME» Mme Valentine Degoumois Jeudi 17 mars 1955 «TENDANCE DU DROIT PÉNAL EN SUISSE» (Jeunesse délinquante) M. Yves de Rougemont, avocat-stagiaire Jeudi 21 avril 1955 «LA FEMME MARIÉE PEUT-ELLE AGIR EN JUSTICE?» Me Denise Berthoud, avocate Jeudi 26 mai 1955 «DU MARIAGE» Séances publiques au Restaurant Neuchâtelois - Faubourg du Lac 17 à 20 h. 30 Entrée libre

Association pour le suffrage féminin

Section de Neuchâtel La femme et l'enfant devant les tribunaux suisses cycle de conférences données par: Me Claude Berger, avocat Jeudi 17 février 1955 «L'ENFANT ILLÉGITIME» Mme Valentine Degoumois Jeudi 17 mars 1955 «TENDANCE DU DROIT PÉNAL EN SUISSE» (Jeunesse délinquante) M. Yves de Rougemont, avocat-stagiaire Jeudi 21 avril 1955 «LA FEMME MARIÉE PEUT-ELLE AGIR EN JUSTICE?» Me Denise Berthoud, avocate Jeudi 26 mai 1955 «DU MARIAGE» Séances publiques au Restaurant Neuchâtelois - Faubourg du Lac 17 à 20 h. 30 Entrée libre

Association pour le suffrage féminin

Section de Neuchâtel La femme et l'enfant devant les tribunaux suisses cycle de conférences données par: Me Claude Berger, avocat Jeudi 17 février 1955 «L'ENFANT ILLÉGITIME» Mme Valentine Degoumois Jeudi 17 mars 1955 «TENDANCE DU DROIT PÉNAL EN SUISSE» (Jeunesse délinquante) M. Yves de Rougemont, avocat-stagiaire Jeudi 21 avril 1955 «LA FEMME MARIÉE PEUT-ELLE AGIR EN JUSTICE?» Me Denise Berthoud, avocate Jeudi 26 mai 1955 «DU MARIAGE» Séances publiques au Restaurant Neuchâtelois - Faubourg du Lac 17 à 20 h. 30 Entrée libre

Association pour le suffrage féminin

Section de Neuchâtel La femme et l'enfant devant les tribunaux suisses cycle de conférences données par: Me Claude Berger, avocat Jeudi 17 février 1955 «L'ENFANT ILLÉGITIME» Mme Valentine Degoumois Jeudi 17 mars 1955 «TENDANCE DU DROIT PÉNAL EN SUISSE» (Jeunesse délinquante) M. Yves de Rougemont, avocat-stagiaire Jeudi 21 avril 1955 «LA FEMME MARIÉE PEUT-ELLE AGIR EN JUSTICE?» Me Denise Berthoud, avocate Jeudi 26 mai 1955 «DU MARIAGE» Séances publiques au Restaurant Neuchâtelois - Faubourg du Lac 17 à 20 h. 30 Entrée libre

Association pour le suffrage féminin

Section de Neuchâtel La femme et l'enfant devant les tribunaux suisses cycle de conférences données par: Me Claude Berger, avocat Jeudi 17 février 1955 «L'ENFANT ILLÉGITIME» Mme Valentine Degoumois Jeudi 17 mars 1955 «TENDANCE DU DROIT PÉNAL EN SUISSE» (Jeunesse délinquante) M. Yves de Rougemont, avocat-stagiaire Jeudi 21 avril 1955 «LA FEMME MARIÉE PEUT-ELLE AGIR EN JUSTICE?» Me Denise Berthoud, avocate Jeudi 26 mai 1955 «DU MARIAGE» Séances publiques au Restaurant Neuchâtelois - Faubourg du Lac 17 à 20 h. 30 Entrée libre

COUPON à conserver
à la maison Sträuli & Cie, Winterthur.
Je vous envoie ci-joint 15 couvercles d'emballages
PROGRESS (partie supérieure avec le prix fr. 1.30),
afin que vous me fassiez parvenir gratuitement un
tablier à lessive de toute première qualité.
Adresse exacte: _____

PROGRESS



Gratis
tablier à lessive
pour nos clientes et celles
qui veulent le devenir

Cela vaut la peine de rester
fidèle au bon PROGRESS.
Non seulement à cause de la prime,
mais surtout à cause
de la qualité du produit.

La maison Sträuli & Cie
vous le garantit:

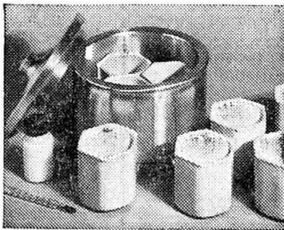
PROGRESS lave
vraiment mieux, plus vite,
plus délicatement
et est en outre
indiscutablement suisse

Collectionnez
ces couvercles

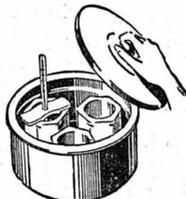


Avec points JUWO

AVANTAGEUX
VOLAILE
fraîche du pays
pour bouillir ou pour ragout
prête à cuire
à Fr. 3.— le ½ kg.
AU MAGASIN
LEHNHERR
GROS FRÈRES DÉTAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92



APPAREIL SANITOR
complet avec 7 pots
Fr. 41.60



APPAREIL 3 POTS
Fr. 28.60

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

qui
Cermet d'or
ROSE-GUYOT
RUE DES ÉPANCHEURS 2. NEUCHÂTEL

Mesdames !
Le Compressif
pour dames fortes

En exclusivité :
Sans aucun engagement
nous vous renseignerons
sur ses avantages

5 % Timbres S.E.N. & J.

À l'occasion de notre exposition de

BLANC

nous vous recommandons nos
LINGES DE CUISINE
très avantageux

LINGE DE CUISINE

pur coton, bon-
ne qualité
d'usage, ourlé
avec suspente,
grandeur 43 x
88 cm.

0.95

La pièce

LINGE DE CUISINE

mi-fil, très belle qua-
lité, ourlé avec suspen-
te, grandeur 43 x 88
cm.

1.35

La pièce

ESSUIE-MAINS

mi-fil, qualité supérieu-
re, ourlé avec suspente,
grandeur 45 x 90 cm.

1.80

La pièce

LINGE DE CUISINE

pur fil, superbe qua-
lité pour cristaux,
un article spéciale-
ment recommandé
pour troussesaux
grandeur 45 x 90 cm.

2.75

La pièce

NOTRE GRAND SUCCÈS !

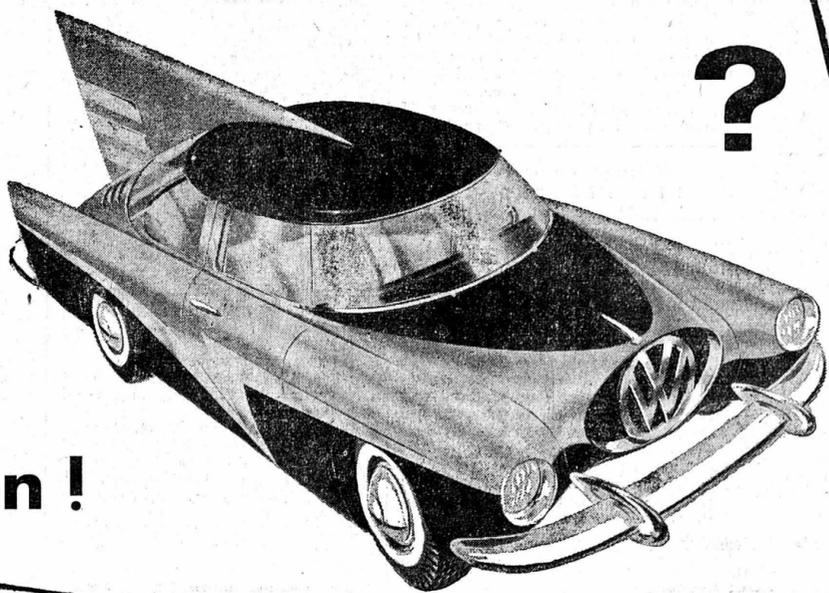
GARNITURE BASIN

pur coton, rayures fantaisie
duvet 135 x 170 cm., traversin 65 x 100 cm. La garniture

18.50

LE BLANC DE QUALITÉ S'ACHÈTE

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL



Non !

La VW reste ce qu'elle est !

Tel un serpent de mer, le bruit selon lequel une nouvelle VW dotée d'une carrosserie toute différente va sortir renaît depuis des années au seuil de chaque saison automobile. Généralement, il est déclenché par l'apparition des nouveaux modèles d'autres marques et parfois aussi par la présentation de quelques VW à carrosserie spéciale réalisée par des carrossiers. En ce moment, on reparle une fois de plus abondamment d'une nouvelle VW. Mais une fois de plus aussi, l'usine déclare nettement qu'il ne sortira pas de nouveau modèle. La VW demeure donc telle qu'elle est aujourd'hui.

Et pour quelles raisons serait-elle modifiée ? Sa ligne, toujours actuelle, continue à plaire et lui sied aussi parfaitement qu'un beau

costume coupé sur mesure à un bel athlète ! Une nouvelle carrosserie VW avec arrondis et décors superflus équivaldrait, selon notre comparaison, à un retour à la mode des épaules très ourlées et d'autres artifices excessifs. Puisque la VW plaît par la pureté et l'harmonie de son style, personne sans doute n'apprécierait une soudaine apparition sous forme d'une copie servile d'une vieille voiture américaine, par exemple.

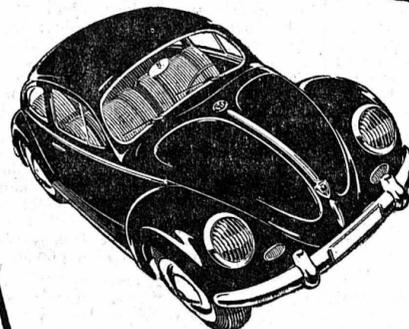
Mais d'autres motifs encore engagent la fabrique à rester attachée à la ligne si familière de la VW. D'abord, c'est en partie grâce à elle — outre naturellement sa conception technique unique en son genre — que la VW a enregistré un des plus grands succès auto-

mobiles de tous les temps. En Suisse également, au cours de ces cinq dernières années, elle s'est classée de loin en tête de toutes les autres marques. Et pourtant, le plupart de ces dernières ont offert au public nombre de modèles tout différents et des formes de carrosserie sans cesse modifiées. Cela ne donnerait-il pas à réfléchir même au carrossier le plus avide de changements ?

D'autre part, en conservant la même ligne le plus longtemps possible, elle rend incontestablement service à tous les propriétaires VW actuels et futurs. En effet, on sait que l'apparition constante de nouveaux modèles déprécie rapidement la valeur de revente d'une voiture. Les vieilles VW, quant à elles, se distinguent à peine des modèles plus récents et se revendent à des prix inconnus jusque là dans le commerce d'automobiles. En fait, les VW d'occasion n'attendent pas l'acheteur, au contraire, quantité d'amateurs cherchent longtemps en vain une VW d'occasion !

Réellement, la VW offre le maximum de contre-valeur et de durabilité avec, notamment, sa carrosserie aérodynamique, robuste et très spacieuse malgré ses dimensions extérieures réduites, si favorables à la circulation ; avec, aussi, son célèbre moteur arrière refroidi par air et ses maints autres perfectionnements exclusifs. Rien d'étonnant, dès lors, que l'intérêt qu'elle suscite aille partout sans cesse croissant.

Prix à partir de Fr. 5575.—, y compris chauffage et dégivreur.



LES SPORTS

LE CHAMPIONNAT DE HOCKEY SUR GLACE

Arosa, candidat N° 1, n'a pas encore conquis le titre

Après une semaine et un week-end chargés pour la plupart des équipes, nous sommes maintenant à la veille de la décision.

Mercrèdi dernier, Young Sprinters, par une belle victoire sur Davos, consolidait ses positions. Vendredi, à Davos, les Neuchâtelois portaient un coup fatal à l'équipe locale en remportant un nouveau succès.

Ce même soir, contrairement à ce que nous avions annoncé dans notre numéro de samedi, Saint-Moritz enregistrait sa 13ème défaite consécutive, face à Grasshoppers qui se maintenait sur les talons d'Arosa.

Le programme de dimanche comportait trois rencontres d'une importance décisive.

A Arosa, l'équipe locale ne s'est pas laissé surprendre par Zurich et conserve toujours un point d'avance sur Grasshoppers, vainqueur de Davos, et sur Young Sprinters, victorieux à Ambri.

Il reste donc maintenant trois candidats au titre qui ont encore chacun un match à jouer.

Ce sont les vaincus d'hier, Ambri et Davos, qui arbitreront le round final de la course au titre.

Davos, en effet, doit recevoir Aro-

sa. Quelle que soit l'issue de ce match, l'on peut prévoir une lutte serrée, voire acharnée, entre les deux équipes grisonnes. Bien que privé de tout espoir d'améliorer son classement, malgré trois défaites consécutives, Davos pourrait causer l'une des dernières surprises de ce championnat déroulant.

Quant à Ambri, il devra se déplacer au Dolder pour y rencontrer Grasshoppers, puis à Monruz, pour donner la réplique aux Neuchâtelois. Les Tessinois sont de taille à causer une surprise.

En conséquence, le championnat ne sera vraiment joué que lorsque Arosa, Grasshoppers et Young Sprinters auront disputé leur dernier match.

RÉSULTATS

Ambri - Young Sprinters	2-3
Arosa - Zurich	15-7
Davos - Grasshoppers	3-6
Saint-Moritz - Berne	2-13

Arosa	13	10	—	3	106	69	20
Grasshopp.	13	8	3	2	73	38	19
Y. Sprinters	13	9	1	3	75	51	19
Davos	12	7	—	5	64	50	14
Zurich	14	6	2	6	89	84	14
Ambri	10	4	1	5	51	52	9
Berne	13	3	1	9	83	90	7
St-Moritz	14	—	—	14	40	148	—

Martini blessé, Golaz centre-avant...

...et Young-Sprinters bat Ambri par 3 à 2

De notre envoyé spécial :

L'ambiance d'Ambri ne se décrit pas. Il faut la vivre pour y croire. Hier après-midi, devant plus de 4000 spectateurs, accourus de tout le Tessin, les Neuchâtelois ont dû faire des efforts inimaginables pour arracher la décision, contre un adversaire nullement décidé à faire des cadeaux et survolé par les hurlements d'un public fanatique.

Situons l'ambiance :

Après un premier tiers-temps équilibré, l'arbitre zuricois Müller a infligé une pénalité de 10 minutes à Wehrli. On se demande encore pourquoi ! Peu après, Martini entre en collision avec Bossi. Bilan : une fracture de la jambe pour le Tessinois et une grave blessure au front pour le Canadien qui fut conduit à l'infirmerie !

C'est alors que Young Sprinters gagna le match en jouant pendant plus de dix minutes à quatre avants dont Golaz. Ah ! quelle bagarre ! Alors qu'on croyait les Neuchâtelois épuisés, on vit tout à coup Blank et Golaz s'échapper en passes croisées et Milo réussit le 2me but. On voulait annoncer la bonne nouvelle à Martini, ensanglanté au vestiaire, mais à ce moment l'entraîneur canadien subissait de douloureux points de suture sans anesthésie !

Au cours du troisième tiers-temps, Martini revint sur la glace pour assurer, après une égalisation réussie à la faveur d'une expulsion de Golaz, une victoire méritée à son équipe, en mystifiant Wenger. Et c'est sous les huées d'un public fanatique que les Neuchâtelois quittèrent la patinoire, complètement épuisés, après

avoir lutté jusqu'à la limite de leurs forces.

Comme à Davos, deux jours auparavant, les Young Sprinters ont obtenu la victoire au prix d'une remarquable performance d'ensemble.

Chez les Tessinois, c'est Bixio Celio qui s'est montré le meilleur. Voilà un avant qui ferait bonne figure dans l'équipe suisse. Le reste de l'équipe s'est distingué par un acharnement qui frisait souvent la brutalité. Et, lorsqu'un public déchaîné vous pousse à l'action, les forces en sont décuplées.

Chez les Young Sprinters, les joueurs ont travaillé avec une ardeur incroyable. Lorsque le match tourna à la bagarre, le coach neuchâtelois a laissé Renaud au repos, pour faire confiance à Schindler, étant donné qu'il fallait une certaine routine et une indispensable viguerie pour tenir bon contre les Tessinois déchaînés. Pas de doute : Schindler a bien mérité de son équipe, hier. Dans les buts, Ayer a été parfait. En défense, les arrières furent bien secondés par les ailiers qui surent marquer leurs adversaires à l'extrême. Promu centre-avant de circonstance, Golaz a été sensationnel par son mordant et sa viguerie athlétique.

Et pour terminer, il nous faut reconnaître, sans ambage, le courage de Martini, qui accepta, en dépit d'une blessure grave, de jouer son rôle jusqu'au bout, en marquant le but de la victoire. Voilà un garçon qui sait braver par l'exemple. Deux matches durs, quatre points, voici un bilan qui fait honneur aux Young Sprinters, soucieux de terminer la saison en beauté.

Sp.

Troisième finale de ligue nationale B

La Chaux-de-Fonds bat Gottéron 19 à 1

Par suite du désistement de Montana, c'est donc Gottéron qui a été sacré champion de groupe et qui a rencontré le H.-C. la Chaux-de-Fonds, hier après-midi aux Mélézes. Malgré cette annonce tardive, il y a plus de 3000 personnes qui n'ont pas craint le froid.

Rappelons que vendredi, Chaux-de-Fonds avait battu Kloten par la seconde fois.

Sous les ordres de MM. Olivieri, Neuchâtel, et Bernhart, Berne, les équipes s'alignent dans la composition suivante :

La Chaux-de-Fonds : Conrad ; O. Delnon, Tinembart ; Vuille, Muller ; Bagnoud, R. Delnon, Domenico ; Liechti, Chamot, Pethoud et Himmelreich.

Gottéron : Stempfel ; Piler, Panchaud ; Jansky ; Schaller ; Aebischer, Weissbaum, Streun ; Moser, Beer, Jenny.

Début assez lent de la part des deux équipes qui ne cherchent pas à prendre des risques. Puis, profitant d'une expulsion d'un Fribourgeois, O. Delnon envoya un tir qui fait ricochet sur un arrière et c'est un auto-goal en faveur des locaux. Deux minutes plus tard, un shot de Domenico surprend le gardien et c'est 2 à 0. Cette fois, les locaux commencent à jouer et l'on assiste à de magnifiques combinaisons. Une belle entente du duo Domenico-Reto Delnon permet à ce dernier de marquer le No. 3.

Enfin, peu avant le tiers-temps, Bagnoud puis Reto Delnon porteront la marque à 5 à 0.

La domination chaux-de-fonnière est manifeste. Celle-ci sera d'ailleurs concrétisée par huit nouveaux buts marqués à intervalles réguliers par O. Delnon, Domenico, Domenico, Reto Delnon, Bagnoud, Domenico, Reto Delnon et Pethoud.

Le dernier tiers, malheureusement, sera moins beau, la neige se mettant à tomber et gênant considérablement les joueurs. Cependant cinq nouveaux buts seront marqués pour les locaux, dont quatre par Bagnoud et un par Chamot, alors que Gottéron sauvera l'honneur par Beer.

Que dire de cette partie où nous avons vu une équipe chaux-de-fonnière nettement plus à l'aise sur la glace, que les Fribourgeois, manquant de patinage. Cette saison — mauvaise pour les clubs ne possédant pas de patinoire artificielle — a certainement beaucoup handicapé Streun et ses coéquipiers.

Mais il faut aussi reconnaître que les Chaux-de-Fonnières, après un championnat magnifique, sont nettement les meilleurs de la ligue nationale B. Ne trouvant pour ainsi dire pas d'adversaire de leur valeur dans cette ligue B, en sera-t-il de même dimanche, face à Saint-Moritz, dans un match très important puisqu'il s'agira de gagner pour pouvoir accéder à la ligue nationale A. Nous ne souhaitons, mais ce ne sera pas une petite affaire.

Sans forcer, les Chaux-de-Fonnières sont arrivés à battre dans ces finales Zuricois et Fribourgeois, mais contre Saint-Moritz, ils devront donner leur maximum pour atteindre leur but qu'ils se sont donné, car jamais ils n'ont été si bien placés.

Mardi soir, si la glace ne fait pas défaut à Fribourg, aura lieu la revanche contre Gottéron. Dans le cas contraire, celle-ci se déroulera à nouveau aux Mélézes. Un point suffira donc aux Chaux-de-Fonnières pour obtenir, pour la troisième fois en cinq ans, le titre de champion suisse de ligue nationale B.

rd.

LA COUPE SUISSE DE FOOTBALL

Zurich - Chaux-de-Fonds 0-0 après prolongations

De notre correspondant sportif de Zurich :

Ce quart de finale de coupe s'annonçait très serré. D'une part les tenants et champions suisses, rentrés tout récemment d'une tournée en Amérique du Sud, étaient sinon surentraînés, du moins fatigués. De l'autre côté une équipe zuricoise solide et puissante qui, difficile à battre, avait ses chances de sortir vainqueur de cette rencontre.

Aussi y avait-il au moins 12.000 spectateurs, hier, au Letzigrund pour suivre cette partie, arbitrée d'une façon précise par M. Dienst, de Bâle. Le temps froid était au beau ; le terrain un peu lourd.

Voici comment se présentèrent les équipes :

Chaux-de-Fonds : Ruesch ; Bühler, Kern, Zappella ; Colombino, Eggenmann ; Morand, Antenen, Kauer, Fesselet, Mauron.

Zurich : Weiss ; Molina, Kohler ; Marta, Battistella, Koch ; Feller, Vidjak, Beerli, Fottnar, Bruppacher.

Chaux-de-Fonds doit remplacer le gardien Fischli, malade, et Peney, blessé.

Disons d'emblée que le résultat nul, considéré dans son ensemble, correspond assez bien à la physiologie de la partie. En première mi-temps, trois occasions magnifiques furent offertes aux Zuricois de marquer, lorsque Beerli seul, deux fois, devant Ruesch, botta à côté, et surtout lorsque Bruppacher reprenant le cuir de Ruesch tira aux buts et que Bühler, sur la ligne des buts, sauva in extremis de la tête.

Puis coup sur coup Bruppacher, ensuite Feller, en excellente position pour scorer, réussirent tous deux à expédier le cuir à un rien du poteau. Est-ce malchance ou imprécision ?

Ainsi donc au cours des premières 45 minutes Zurich a eu plus

d'occasions de marquer que ses vis-à-vis. La défense neuchâteloise a parfaitement bien pratiqué le jeu d'offside et les avants zuricois ont souvent été pris au piège.

Au cours de la deuxième mi-temps, Chaux-de-Fonds a plus souvent attaqué que ses adversaires, mais, hier, le gardien Weiss était en grande forme et a tout retenu. Il fut certes plus bombardé que Ruesch.

Pourquoi pas de buts ?

A notre avis, et cela est valable pour les deux équipes, on a trop temporisé dans le carré des réparations en abusant, au moment décisif, de passes latérales, stériles. Cette dentelle n'avait que faire sur un terrain lourd et glissant et un tir direct eût mieux répondu aux efforts des joueurs. Cette indécision, ce manque de précision s'expliquent en fin de partie, car visiblement les Montagnards étaient fatigués, ce qui est vrai également pour les Zuricois.

Quant aux deux prolongations de 15 minutes, elles ne devaient rien apporter de nouveau. Le jeu des Neuchâtelois reste varié, animé, de bonne construction, le tout est homogène. Les avants avec leur pèché mignon de figuler se sont montrés plus hésitants et moins précis que d'habitude. Kern, Colombino, Bühler ont été précieux, éclaircissant des situations dangereuses, et pourtant du côté zuricois, à part Bruppacher qui a fourni un bel effort, et Weiss, dans ses bois, qui fut le meilleur de son club, les autres n'ont guère brillé.

Zurich avait une chance de se qualifier pour la demi-finale. Le match est à recommencer mais à la Chaux-de-Fonds, et il semble que les Montagnards en sortiront vainqueurs.

M. K.

Lausanne-Sports-Chiasso 3-2 après prolongations

De notre correspondant sportif de Lausanne :

Ce match de coupe s'est joué dimanche à la Pontaise devant près de 5000 spectateurs. Il semble que, durant la première manche en tout cas, les deux équipes n'aient eu qu'un souci, ne pas encaisser le premier but. Cette tactique a été assez visible dans les rangs des Tessinois, qui ne sont jamais descendus avec plus de quatre hommes. Lausanne qui s'alignait sans son centre-demi Raymond et le « Brésilien » Guhl, pas encore en forme, n'a pas réussi à déchirer le rideau défensif qui lui était opposé. Des deux côtés, du reste, la partie fut extrêmement médiocre. A quelques vives ripostes tessinoises répondait de l'autre côté des actions mal menées, décevantes, sans inspiration.

Au début de la seconde manche, les Vaudois aèrent mieux leur jeu et un centre de Zurich fut intercepté par Staubli qui passa à Maillard. L'avance lausannoise fut de courte durée. En effet, deux minutes plus tard, Santini égalisait et le résultat en resta là.

Les prolongations furent néfastes aux Tessinois qui s'étaient dépensés outre mesure. En un court laps de temps, Vonlanden et Appel amenèrent le résultat 3-1 en faveur des couleurs lausannoises. Jugeant qu'ils s'en étaient assez donnés, les vainqueurs diminuèrent leur pression, ce dont profita Santini pour ramener le résultat à 3-2 et donner le frisson aux supporters du cru. Mais rien ne changea en dépit de graves alertes. Ayant donné un coup à Maillard, l'international Riva IV se fit sortir peu avant la fin d'un match qui fut fort terne dans l'ensemble.

B. V.

AUTRES RÉSULTATS

Urania - Fribourg 0-2
Nordstern - Thoune 1-2

Les demi-finales de la coupe de Suisse

Tirage au sort des demi-finales du 20 mars :
Fribourg - Thoune
Zurich ou Chaux-de-Fonds - Lausanne

HOCKEY SUR GLACE

La Chaux-de-Fonds II est champion romand de série B et accède à la série A

Vainqueur du championnat jurassien, la deuxième équipe du H.-C. la Chaux-de-Fonds s'est déplacée samedi à Crans-sur-Sierre afin d'y récolter ses galons de la série A.

En obtenant une victoire de 6 à 2 face au H.-C. Crans, les Chaux-de-Fonnières ont conquis le titre de champion romand de série B et joueront la saison prochaine en série A.

rd.

Les championnats suisses nordiques à Sainte-Croix

Ils ont débuté samedi matin, dans de bonnes conditions, par le concours de saut combiné, dont voici le classement :

Juniors : 1. Paul Eggenberg, Thoune, 196 (49-53) ; 2. Laurent Reymond, Vaulion, 189,15 (52-52) ; 3. Jean-Paul Meylan, la l'Orléans, 184,2 (49-50).

Seniors : 1. André Reymond, le Brassus, 196,6 (53-59) ; 2. Lorenz Possa, Loèche-les-Bains, 194,9 (54-53) ; 3. Louis Charles Goly, le Brassus, 193,1 (50-50).

COURSE DE FOND, Juniors, 8 km. : 1. Hansruedi Mettler, Schwelbrunn, 32' 21" ; 2. Alois Griching, Loèche-les-Bains, 32' 23" ; 3. Johann Zurbriggen, Saas-Fee, 32' 51".

Elite, 16 km. : 1. Fritz Kocher, Alstetten, 59' 40" ; 2. Victor Kronig, Zermatt, 1 h. 0' 31" ; 3. Werner Zwingli, Alstetten, 1 h. 0' 42" ; 4. Alfred Kronig, Zermatt, 1 h. 1' 48" ; 5. Marcel Huguenin, la Brévine, 1 h. 1' 40".

Seniors I : 1. Lorenz Possa, Loèche-les-Bains, 1 h. 1' 40".

La première boucle était facile, mais, dans la seconde, les concurrents ont trouvé une neige différente. Fritz Kocher, premier à mi-course, a pu conserver son avance, mais Zwingli a pu prendre la seconde place, tandis que le champion de l'an dernier, Walter Lœtscher s'est plus ou moins effondré. Grande performance de Lorenz Possa qui était encore junior en 1954 et a réussi le 4me meilleur temps.

COMBINE NORDIQUE, élite-seniors : 1. Lorenz Possa, Loèche-les-Bains, 55,27 ; 2. Louis-Charles Goly, le Brassus, 66,82.

Juniors : 1. Paul Eggenberg, Thoune, 77,84.

Les courses de relais disputées dimanche matin ont donné lieu, dans toutes les catégories, à de belles batailles. Dans la nuit, il est tombé une légère couche de neige fraîche. Le temps était couvert.

Dans la catégorie championnat, le S. C. Alstetten s'est révélé, dans la première partie de la course, comme un prétendant sérieux, mais comme Werner Zwingli s'est trompé de parcours, il a été éliminé. Au 10me kilomètre, Entlebuch était en tête en 40' 5" avec une avance de 1' 26" sur le S. C. Stos. Il a porté son avance, au 20me kilomètre, à 1' 46". Au 3me relais, 30me kilomètre, Stos avait encore un retard de 52". Mais le dernier coureur de Stos a fourni une bonne performance et a terminé avec 14" d'avance.

Dans la classe générale, la G. G. Berne a été en tête jusqu'à mi-parcours Loèche-les-Bains avait alors un retard de quatre minutes, mais Alois Griching, puis Lorenz Possa ont marché si vite que leur club a gagné. Chez les juniors, belle lutte également. Les Cernets ont dominé jusqu'au dernier relais et ont succombé dans le dernier parcours. Résultats :

Catégorie championnat, 4/10 km. : 1. S. C. Stos (Hans Strasser, Alois Schelbert, Karl Bricker, Joseph Schnyder), 2 h. 44' 16" ; 2. Alpines, S. C. Entlebuch, 2 h. 44' 30" ; 3. S. C. Fluehli, 2 h. 46' 38" ; 4. S. C. la Brévine, 2 h. 46' 48" ; 5. S. C. Anniviers-Vissoie, 2 h. 48' 28" ; 6. S. C. le Brassus, 2 h. 52' 21".

Classe générale, 4/8 km. : 1. S. C. Loèche-les-Bains-Gemmi (Oscar Marti, Erwin Loréan, Alois Griching, Lorenz Possa), 2 h. 10' 18" ; 2. S. C. les Diablerets, 2 h. 10' 39" ; 3. S. C. Muensingen, 2 h. 11' 39" ; 4. S. C. les Cernets-Verrières, 2 h. 11' 42".

Juniors 4/8 km. : 1. S. F. G. Schwelbrunn (Walter Rotach, Hans Schiess, Werner Anderegg, Hansruedi Mettler), 2 h. 17' 21" ; 2. S. C. les Cernets-Verrières, 2 h. 19' 49" ; 3. S. C. Verrassaz, 2 h. 20' 2" ; 4. S. C. la Brévine, 2 h. 21' 44".

Match d'entraînement au Neufeld, à Berne

BERNE ET CANTONAL 4-4 (2-1)

Profitant du dernier dimanche de libre avant la reprise du championnat, Berne et Cantonal ont fait un dernier galop d'entraînement qui aura permis aux dirigeants de mettre au point leurs équipes.

Cantonal joue dans la formation suivante : de Taddeo (ex-Bâle) ; Bruppacher, Chevaley, Gauthey ; Péguiron, Jeanneret ; Tacchella, Mauron, Chodat, Lanz, Becheraz. En deuxième mi-temps, Chodat joue à la place de Gauthey et Facchinetti occupe le poste de centre-avant.

Berne joue dans sa formation standard, avec Quinche comme centre-demi, qui laissera sa place en deuxième mi-temps à Maeserlin.

Si le match n'a pas été d'une très grande classe, l'intérêt du jeu a été certain et les quelque 1500 spectateurs auront assisté à quelques offensives fort bien conçues, mais mal terminées souvent. Cantonal possède une équipe très sympathique et applique le système WM avec beaucoup d'adresse. Sous la conduite du toujours jeune Lanz, jouant presque toujours comme deuxième centre-demi, l'attaque cantonalienne s'est montrée très dangereuse par la rapidité de ses joueurs. Le tandem de droite a été un danger constant pour la défense bernoise et le petit Mauron a eu plusieurs fois de belles

occasions de marquer, mais ses shots au but étaient peu précis et mal ajustés pour battre un Pelozzi très attentif.

Berne domine au début et marquera deux buts par Gruebber et Leuenberger, alors que Cantonal réduit l'écart par Tacchella, qui exploite habilement une faute de la défense.

L'introduction de Facchinetti donne plus de mordant à l'attaque qui se cantonne de longs moments dans le camp berinois. Ce sera cependant le demi Jeanneret qui égalisera le score à 2-2. Alors que Cantonal est supérieur, c'est Berne qui, sur une contre-attaque, reprend l'avantage par Sahli et peu après Gruebber ajoute le numéro 4. Cantonal, dont la condition physique est bien au point, ne s'avoue pas encore battu et réussira à son tour deux beaux buts par Facchinetti et Lanz, obtenant ainsi un résultat flatteur.

L'arbitre, M. von Wartbourg, n'a eu aucune peine à diriger les opérations, le match se déroulant dans un bel esprit sportif.

F. C.

Voici les résultats de dimanche :

SAUT. — Elite : 1. Conrad Rochat, le Brassus, note 194, sauts de 59 et 59 m. ; 2. Gilbert Meylan, le Brassus, 194, sauts de 57 et 61 m. ; 3. Fritz Schneider, Davos, 193, sauts de 59 et 59 m. ; 4. Andreas Duescher, Zurich, 190, cinq sauts de 67 m. (tombé) et 65 m. ; 5. Alfred Meidinger, Sainte-Croix, 185, cinq sauts de 55 et 56 m.

Seniors I : 1. Willy Girard, le Locle, 192, cinq sauts de 61 et 57 m. ; 2. Peter Germain, Adelboden, 175, cinq sauts de 50 et 55 m. ; 3. Knut Nylund, Zurich, 174, sauts de 54 et 52 m.

Seniors II : 1. Charles Blum, la Chaux-de-Fonds, 175, sauts de 57 et 51 m. ; 2. Edouard Mathis, la Chaux-de-Fonds, 173, sauts de 50 et 56 m.

Seniors III : 1. Arnold Vulter, Sainte-Croix, 161, cinq sauts de 54 et 45 m.

Juniors : 1. Laurent Reymond, Vaulion, 162, cinq sauts de 49 et 50 m. ; 2. François Perret, le Locle, 153, sauts de 44 et 40 m. ; 3. Albert Kaelin, Einsiedeln, 152, sauts de 47 et 45 m.

GYMNASTIQUE

Le championnat suisse aux engins

Voici les résultats de la seconde demi-finale du championnat suisse aux engins qui s'est déroulé dimanche à Bienne :

1. J. Gunthard, Lucerne, 48,50 ; 2. H. Thomi, Zurich, 47,50 ; 3. Walter Zulliger, Zurich, 46,60 ; 4. O. Huesler, Berne, 46,40 ; 5. Ernest Nicolet, Genève, 45,80 ; 6. Robert Lucy, Berne, 45,70 ; 7. Jean Maurer, Lausanne, 44,40 ; 8. Arthur Huber, Zurich, 44,30 ; 9. W. Michel, Lausanne, 44,40 ; 10. Clément Arnold, Bienne, 43,90 ; 11. A. Kunz, Berne, 43,70 ; 12. E. Rohner, Zurich, 42,90 ; 13. Roger Fehlbauer, Morges, 41,10 (au rec. Fehlbauer n'a totalisé que 4,50 à la suite d'une blessure à l'épaule).

CARNET DU JOUR

Aula de l'université : 20 h. 30, Cartel neuchâtelois des intérêts éducatifs.

Cinéma

Studio : 20 h. 30, La rançon du plaisir.

Apollo : 15 h., Les enfants de personne, 20 h. 30, La nuit est à nous.

Palace : 20 h. 30, Le comte de Monte-Cristo (2me époque, La vengeance).

Théâtre : 20 h. 30, Barbe-Noire le pirate.

Rex : 20 h. 15, Topaze.

Communiqués

Miss France à Neuchâtel

C'est mardi 15 février que la tournée officielle de Miss France passera dans notre ville. Miss France 1955 sera accompagnée par des reines de beauté et présentera des modèles de haute couture au public de Neuchâtel. Ce défilé sera suivi de deux shows sensationnels : Parade musicale et Histoire de France, le tout illustré par Annabelle. La soirée de gala se terminera par des jeux, une distribution de cadeaux et l'élection de Miss Neuchâtel.

« L'Afrique primitive »

Pour réaliser ce documentaire intéressant, son auteur, le jeune explorateur genevois René Furst, s'est efforcé de partager durant six mois, au cours de l'hiver 1953-1954, la vie rude et simple des populations primitives du Tchad et du Cameroun. Il y est parvenu, et ce sont des documents exceptionnels qu'il a rapportés, tant dans les clichés en noir que dans le film en couleurs qu'il a réalisés avec talent. Ces populations se rangent parmi les plus primitives du globe. Nous sommes certains que la conférence que donnera M. Furst le mercredi 16 février à la salle des conférences ne manquera pas de rencontrer auprès du public neuchâtelois le succès qu'elle mérite.



Peugeot
LA QUALITÉ ENGENDRE LE SUCCÈS

1er au Tour d'Australie 1953
10.500 km.
2me au Tour d'Australie 1954
15.000 km.
1er de sa catégorie



FLEXY
le comble de l'élasticité!

... grâce au grand nombre de mailles. FLEXY galbe impeccablement toute la jambe. Chaque pointure en cinq longueurs différentes! Neuf superbes teintes mode - garnitures élégantes.

Il vaut la peine d'exiger le bas FLEXY!

MANUFACTURE DE BAS FLEXY S.A., ST-GALL



VISITEZ NOTRE EXPOSITION DE CHAUSSURES BON MARCHÉ

POUR DAMES :

FR. 9.- FR. 12.-
FR. 16.- FR. 19.-

(Vu les prix bas, tous ces articles ne sont pas envoyés à choix)

CHAUSSURES
J. Kurth
S.A.
SEYON 3 - NEUCHÂTEL

Va paraître prochainement :

LA VOIE LACTÉE

(MAXIMES ET APHORISMES)

le nouvel ouvrage de
Gustave Neuhaus

Cet ouvrage est offert en souscription, jusqu'au 10 mars prochain, au prix de Fr. 10.— l'exemplaire. Dès sa publication, il sera vendu 15 fr. en librairie. On peut souscrire aux Editions des Cassardes, compte de chèques postaux IV 2805, à Neuchâtel.

Editions des Cassardes.



SUNLUX

L'ampoule, un article de provision, elle aussi!

Car si soudain vous «plongez» dans l'obscurité, il fait bon en avoir une sous la main. Donc: achetez toujours quelques ampoules à l'avance - - - elles sont excellentes, mais pas chères du tout, chez

MIGROS

Peugeot 203 1954

Superbe conduite intérieure, 4 portes, 4-5 places, toit coulissant, chauffage-dégivrage, grise, à l'état de neuf, n'ayant parcouru que 12,000 km. Garantie 6 mois

Fr. 6250.—

Demandez offre et catalogue sous chiffres O. C. 700 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre pour tout de suite, à prix avantageux, un petit lot de

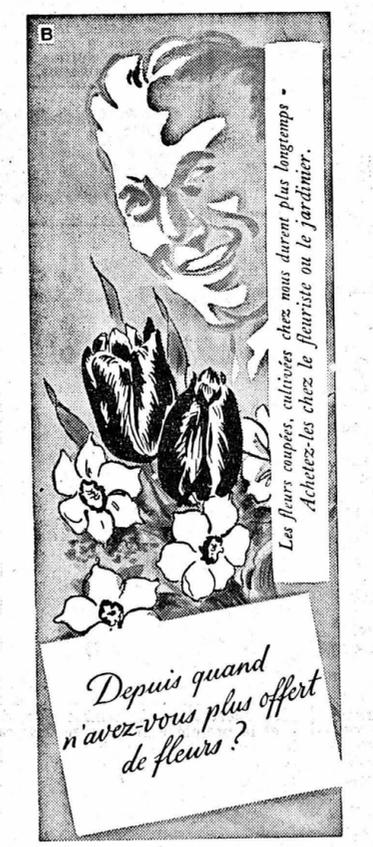
tapis persans

véritables, à l'état de neuf, dont quelques pièces très rares.

1 AFGHAN 215 x 285, 1 KIRMAN 220 x 315, 1 BAKTIARI 225 x 310, 1 AFGHAN 240 x 360, 1 TABRIZ 260 x 350, 1 BOGHARA 260 x 385, 1 KESIAN 270 x 370, 1 HERIZ (vieux) 300 x 390, 1 vieux TABRIZ fin, environ 300 x 400, ainsi qu'un superbe tapis de salon 320 x 425 et quelques pièces plus petites, environ 140 x 200/220. Seulement contre paiement comptant, à céder tout de suite. Offres urgentes sous chiffres P 1852 N à Publiletas, Neuchâtel.

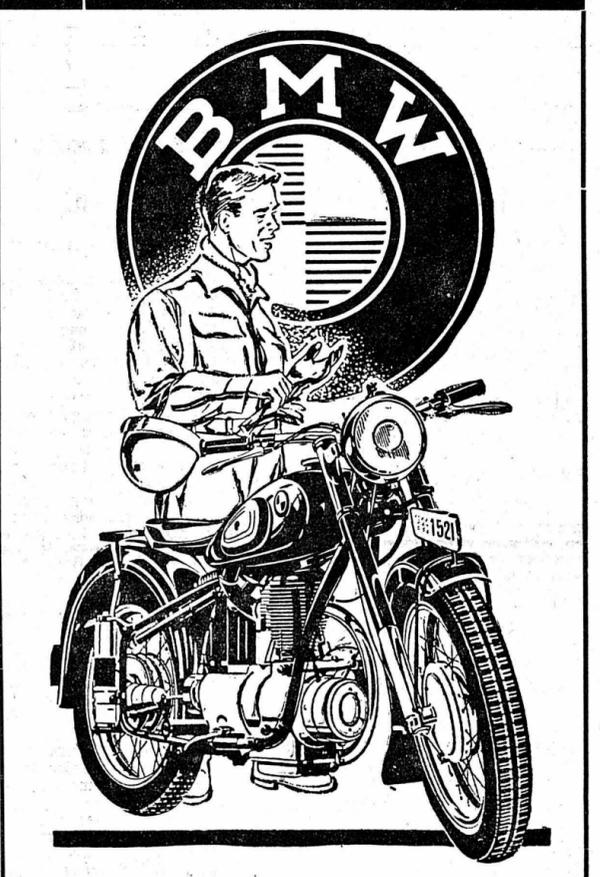
Alimentation
épicerie-primeurs, vins, charcuterie, cigarettes, etc., à remettre pour cause de maladie, à Neuchâtel, dans bon quartier. Adresser offres à B. L. 690 au bureau de la Feuille d'avis.

SÉCURITÉ CONFORT



Depuis quand n'avez-vous plus offert de fleurs?

Les fleurs coupées, cultivées chez nous durent plus longtemps. Achetez-les chez le fleuriste ou le jardiner.



LA MOTO, LA PLUS VENDUE EN SUISSE DEPUIS 5 ANS!

Les clients suisses aiment la belle mécanique, élégante, précise et de qualité, avantages indiscutables de BMW. Ils apprécient la transmission à cardan. Or, la seule marque au monde qui ne fabrique que des motos à cardan depuis 32 ans est BMW.

Ils veulent une moto puissante, nerveuse, infatigable en côte et pourvue des derniers perfectionnements — comme BMW — mais exigent une sécurité maxima. Or, BMW développe depuis 32 ans des modèles de mêmes bases constructives, dont chaque organe bénéficie donc de 32 ans d'expériences en course — avec d'innombrables victoires — et sur les routes du monde entier, d'où le maximum de sécurité.

Enfin, le client suisse recherche judicieusement la plus haute contre-valeur pour son argent. Il constate que BMW — consommation modique (4 temps - pas de mélange d'huile), entretien minime (pas de chaînes de transmission à remplacer), prix raisonnables et uniformes des pièces, valeur de revente élevée — est finalement la plus économique.

BMW mérite votre confiance

Preuve en est la majorité toujours croissante de ses adeptes en Suisse. 180 agents capables, soutenus par une organisation appropriée, — perfectionnée depuis 28 ans par la même agence générale — assurent le meilleur des services.

Agents: A. Grandjean S.A., 13, avenue de la Gare, Neuchâtel - D. Grandjean, Couvet - J. Inglin, rue Girardet, le Locle et rue du Manège 24, la Chaux-de-Fonds.

moi aussi une bière!



depuis Fr. 13.-

H. BAILLON S.A.
NEUCHÂTEL

Montres et bijoux

P. Matthey
Orfèvre-Horlogerie-Bijouterie
Seyon 5

Machines à laver

de démonstration, avec chauffage, sont cédées à prix très avantageux.

Cretegny et Cie
Boire 22. Tél. 5 69 21

• OPTIQUE • PHOTO • CINÉ

Martin Luther
MAÎTRE OPTICIEN
NEUCHÂTEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67
(Maison fondée en 1852)

Grande baisse sur tous nos cafés rôtis de 40 ct. à Fr. 1.20 par kg.

Notre vitrine très intéressante

29 sortes de cafés verts et leur provenance utilisées pour la torréfaction de nos 8 qualités différentes de Fr. 2.40 à Fr. 3.70 le ¼ kg.

Baisse sur le Nescafé de 20 ct. à Fr. 1.10 par boîte suivant la grandeur

Epicerie fine Alf. HORISBERGER
Faubourg de l'Hôpital 17 - Neuchâtel
TIMBRES ESCOMPTE N. E. & J. 5 %

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

AJAX: nettoyage deux fois plus rapide et moitié moins fatigant grâce à la "mousse magique"



Pouvoir nettoyant sensationnel!

Eviers, baignoires, lavabos, carreaux, dallages, parois en faïence ou en porcelaine... marmites, casseroles, grils et autres ustensiles très gras sont nettoyés en un clin d'œil et redeviennent éclatants de propreté.

seulement **75cts.**

Colgate-Palmolive S.A. Zurich

La moutarde de Dijon



La plus vendue en France

La moutarde Amora de Dijon est l'auxiliaire n° 1 de la fine cuisine. Elle est indispensable sur la table des gourmets. Elle donne du corps et du piquant aux mets. Elle amplifie la saveur des sauces. Elle relève la préparation des légumes, des assaisonnements, des viandes, toutes choses auxquelles elle mêle son arôme incomparable.

Le tube de 100 g. Fr. 1.-

Distributeur: 24, route de Vevrier, Carouge-Genève

La bonne enseigne



Pour le bon commerçant

Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines

Enseignes sur pavés et inscriptions aux vernis luminescents

Peinture M. THOMET FILS Ecluse 15

Cours de couture RINGIER

Début du cours: 2 mars

Renseignements et inscriptions chez Mme Von Allmen, Vieux-Châtel 27, tél. 5 58 87

Les Salles

Le centre gastronomique

Vos escargots sont vraiment délicieux, nous dit-on souvent...

UN CONSEIL: pour savourer et apprécier toute leur délicatesse, servez-vous de la petite cuillère, bannissez la fourchette, ils vous sembleront encore meilleurs.

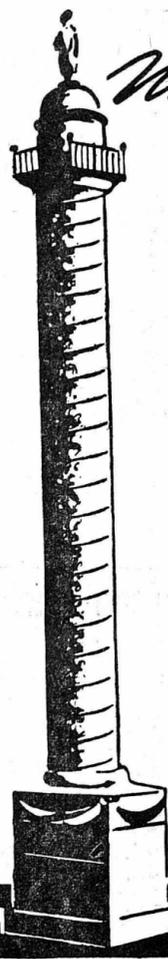
EMPRUNT-OBLIGATIONS

Société d'exploitation d'une source d'eau minérale de Suisse romande, en plein essor, (capital social 300.000 francs entièrement libéré)

DEMANDE

parallèlement à augmentation de capital de Fr. 60.000.— souscrite par les actionnaires eux-mêmes, des souscripteurs pour l'émission d'un emprunt-obligations de Fr. 50.000.— divisé en 200 obligations «C» au porteur, de Fr. 250.— + 0,90 timbre fédéral, intérêt 4 1/2 % l'an, terme de remboursement 3 ans, émission au pair. Renseignements sous chiffres A. S. 36562 L. Annonces Suisses S. A., Lausanne.

STOPPAGE D'ART
TEINTURERIE OBRECHT
NEUCHÂTEL SEYON 5^e TEL. 5 22 40



Un peu de Paris...

A l'avant-garde de la mode...

Coiffures et coupes, nouvelles créations
Indéfrisables tous systèmes (avec garantie)
Froide, liède, plastifiée et notre toute dernière, triple lanoline wave

Lamal

Teinture des cils et des sourcils
Recoloration des cheveux avec
«Koleston-Crème» - Teintes naturelles et mode

Coiffure «Roger»

MOULIN NEUF - NEUCHÂTEL
Tél. 5 29 82 - 5 33 63

recommandé par ses clients

Lavez à la mode BLEUE...



SUNOL est tout autre de ce que vous avez connu! Dès que vous ouvrez le paquet, vous remarquez la différence: SUNOL est bleu... doux et transparent, une merveille! Quel progrès sur les produits auxquels vous étiez habituée!

Lavez à la mode facile...

Avec SUNOL la lessive n'est plus une corvée. Il suffit de cuire votre linge dans la douce solution bleue de SUNOL - de rincer à froid... et c'est tout! Peut-on laver plus facilement... y a-t-il méthode plus simple, plus moderne?



... et vous serez fière de votre linge blanc, si blanc!

«Tout mon linge est aussi blanc, aussi lumineux et aussi souple que les layettes de mon bébé... j'en suis littéralement fière! Et pourtant certains effets étaient si sales que jamais je n'eus pensé qu'ils redeviendraient blancs. Mais quelle surprise - jamais je n'aurais cru cela possible!»



**BLANCHEUR IMMACULÉE...
DE LA MANIÈRE LA PLUS FACILE!**

BONNE QUALITÉ

H. BAILLON
NEUCHÂTEL

AU DOMINO

Clinique de poupées
PERRUQUES

Place-d'Armes 6

Mécontent de votre radio!

Téléphonez au 5 54 93

REOS
Grands-Pins 5
(Seulement la réparation)

SALLE DES CONFÉRENCES L'AFRIQUE PRIMITIVE

sous le patronage du Musée d'ethnographie de Neuchâtel
L'EXPLORATEUR RENÉ FURST
présente son film documentaire en couleurs réalisé au



Tchad et au Cameroun en 1953-1954
Mercredi 16 février, à 20 h. 45
Prix de Fr. 2.35 à 4.60
Location à l'agence Strubin librairie Reymond tél. 5 44 66
Pour adultes seulement

Agence de voyages

KUONI S. A.

pour vos croisières tous passages maritimes billets avion et chemin de fer de tous pays

Agence de Neuchâtel
E. PATTUS
Tabacs Rue Saint-Honoré 14
Tél. 5 48 79

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER LISERONS 9
Tél. 5 46 89

Conservatoire de musique DE NEUCHÂTEL

sous les auspices du Département de l'Instruction publique Subventionné par la Ville de Neuchâtel

Classes de professionnels et d'amateurs
Diplômes, prix de virtuosité, cours spéciaux
Histoire de la musique
Solfège, solfège Jaques-Dalcroze
Diction et déclamation
Danse classique

Début du semestre d'été:
Mercredi 16 février 1955

Renseignements et inscriptions au Conservatoire, faubourg de l'Hôpital 106
Tous les jours dès 14 h. (samedi excepté)

AUTO ÉCOLE

TÉL. 5.53.51

Peugeot l'heure Fr. 12

VIGUET - NEUCHÂTEL

PRÊTS

de Fr. 100.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. Service de prêts S. A. Luchinges 16 (Rumine), Lausanne, Tél. (021) 22 52 77.

SI VOUS AVEZ DES VÊTEMENTS

à nettoyer chimiquement à teindre
à réparer à stopper
à transformer à retourner

N'HÉSITÉZ PAS à utiliser notre service à domicile par un simple appel téléphonique au 5 59 70

Haesler
SERVICE-REPARATIONS

Terreaux 7, 1er étage (ascenseur).
Nettoyage chimique ultra-moderne et ultra-rapide

10 opinions

sur le jus de raisin

12

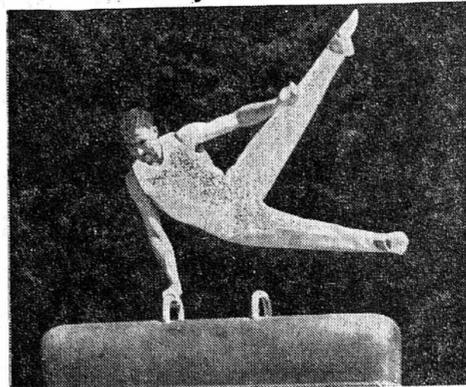
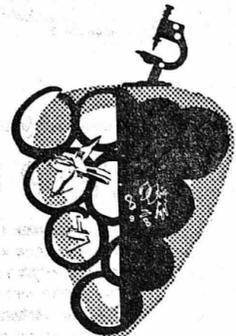


Photo Krebs, Wettingen

Le jus de raisin est la boisson idéale des gymnastes et sportifs. Pendant les semaines et les mois d'entraînement sévère où l'absorption d'alcool doit être supprimée ou réduite à un minimum, le jus de raisin devient véritablement un besoin. Ce sont surtout les substances nutritives réunies dans le jus de raisin à un taux très élevé qui constituent pour moi depuis de nombreuses années une source de force et d'énergie dont je ne pourrais plus me passer.

Josef Stalder, Lucerne



Le jus de raisin est beaucoup plus riche en calories (800 par litre) que n'importe quelle autre boisson; c'est un énergétique supérieur. Et, grâce à sa teneur en potassium, il élimine les acides excédents de l'organisme et le purifie.

Jus de raisin

source de force et de santé!

OPZ/Hans Giebler, BSR, Zurich

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LA QUESTION JURASSIENNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Samedi encore, l'exposé de M. Buser a pris un ton polémique que nous n'attendions pas d'un expert. Cela soit dit d'ailleurs sans mettre en cause le moins du monde la valeur de son travail, encore moins la bonne foi du mandataire. La démonstration proposée aurait été plus pertinente si elle avait été le fait d'un homme étranger aux querelles du forum.

Les décisions qui ont été exécutées...

Cela dit, résumons les exposés que nous avons entendus.

Des vingt décisions prises par le Grand Conseil, treize ont été exécutées jusqu'à présent. C'est ainsi qu'un vice-chancelier de langue française, un jurassien, a été nommé; que le principe de l'égalité des langues a été reconnu dans la constitution cantonale; que la minorité linguistique au Grand Conseil est assurée d'une représentation équitable et même supérieure à son importance numérique au bureau et dans les commissions; qu'un siège est garanti au Jura dans la députation bernoise au Conseil des Etats, ainsi que deux représentants au Conseil exécutif de neuf membres; que la Chambre jurassienne du commerce est reconnue et subventionnée par le canton; que des mesures ont été prises en faveur des communes montagnardes du Jura; que la partie française du canton est équitablement représentée à la Cour suprême et au tribunal administratif; que le nombre de cours en langue française à l'Université de Berne a été sensiblement augmenté; que le gouvernement encourage et facilite l'enseignement du français dans les écoles allemandes du Jura; que le Grand Conseil a pris un décret accordant une contribution d'école aux fonctionnaires jurassiens engagés en raison de leur langue par l'Administration cantonale et qui envoient leurs enfants à l'école de langue française de Berne; en vertu d'une décision populaire, l'Etat de Berne a contribué, par un versement de près de huit millions à l'assainissement des chemins de fer jurassiens.

... et celles qui ne l'ont pas été

En revanche, il n'a pas été possible de rendre au Jura les archives de l'ancienne principauté épiscopale. Mais ici, les autorités bernoises ne sont pas en cause, car les difficultés proviennent des jurassiens eux-mêmes qui ne sont pas encore d'accord sur le choix du bâtiment qui doit abriter ces vénérables documents. On n'est point parvenu non plus à nommer un secrétaire de langue française dans toutes les directions nous dirions, chez nous, «départements» — de l'Administration cantonale. M. S. on veuille à la présence de fonctionnaires de langue française dans tous les services importants. De même, si un adjoint de langue française n'a pas encore été nommé au bureau du génie rural, c'est qu'on ne voulait pas obliger l'actuel titulaire à une retraite prématurée. Une vacance prochaine permettra de donner suite à ce vœu également. Le rétablissement d'un synode scolaire pour le Jura dépend encore d'une refonte de la loi sur l'enseignement du degré secondaire. En attendant, diverses mesures, dans le domaine scolaire, ont été prises en faveur du Jura.

De plus, les autorités bernoises vont une attention particulière à «l'action volontaire de rapprochement» qui doit, par des visites et des contacts directs contribuer à fortifier, dans la jeunesse surtout, la compréhension mutuelle entre les deux parties du canton.

Le seul moyen : une consultation populaire

Pour notre part, nous entendons bien suivre cette recommandation, toute naturelle. Mais ce n'est point manquer à l'objectivité que de constater qu'en dépit des efforts bernois, la question jurassienne reste posée et qu'elle le sera, à notre humble avis, aussi longtemps qu'on n'aura pas recouru au seul moyen propre à dissiper tous les malentendus : la consultation populaire dans le Jura.

Le Jura et les finances de l'Etat de Berne

M. W. Buser a ensuite présenté et commenté son rapport sur «Le Jura et les finances de l'Etat de Berne». Il a indiqué comment il avait compris sa tâche et comment, avec l'aide d'experts de l'Administration fédérale, il l'avait remplie.

Son enquête embrasse les années 1919 à 1949 et s'est limitée aux recettes et aux dépenses effectives, laissant de côté les variations de la fortune et les amortissements comptables. On

s'est donc efforcé d'établir «ce que l'Etat de Berne a reçu en argent, ce qu'il a dépensé pour l'exécution de ses tâches et quel est, dans ces deux domaines, ce qu'il convient de porter à l'actif, respectivement à la charge du Jura».

Le «mandataire» a indiqué comment, pour certains postes particuliers — établissements hospitaliers qui reçoivent des malades ou des pensionnaires de tout le canton, Technicum de Bienne, Administration centrale — la part du Jura a été calculée. Il a affirmé que, dans les cas douteux ou donnant lieu à diverses interprétations, il a toujours choisi la solution la plus favorable au Jura. C'est ainsi qu'il n'a tenu aucun compte des charges de l'Université dans les dépenses du canton en faveur de la minorité, alors que certainement une partie de ces charges provient du fait que Berne est un canton bilingue.

Nous ne pouvons pas ici entrer dans les détails de ce rapport — il compte 40 pages — et nous devons nous borner à en citer la conclusion.

«Le Jura n'a pas été désavantagé»

Au terme de leur travail, se fondant sur les pièces administratives et les données de la statistique tant fédérale que cantonale, M. Buser et ses collaborateurs constatent que, de 1919 à 1949, le Jura a fourni au canton de Berne 444 millions et demi et qu'il lui a coté un peu plus de 561 millions. Donc, l'excédent des dépenses à la charge du canton et en faveur du Jura est de 116 millions et demi en trente ans, soit, chaque année, 3,75 millions en moyenne.

Ainsi, selon l'auteur du rapport et le gouvernement qui l'a approuvé, se trouve réduite à néant l'affirmation selon laquelle l'ancien canton néglige les intérêts du Jura et en tire des ressources excédant les prestations officielles.

Mais les séparatistes contestent les éléments de calcul

Une discussion, alimentée surtout par les représentants du séparatisme, a montré que ce rapport ne mettrait pas fin à la controverse et que les partisans de l'autonomie totale du Jura se donnent pas pour battus. Ils contestent les éléments de calcul et la valeur d'une enquête qu'ils dénoncent déjà comme «partisane».

Le président du gouvernement, M. Gnägi, ne nourrit d'ailleurs aucune illusion de ce propos. Ce qu'il demande à la presse des autres cantons, à la presse romande en particulier — et là, nous avons cru pouvoir discerner une pointe d'amertume — c'est de se montrer objective et de ne pas passer sous silence ce que le canton de Berne fait pour sa minorité linguistique.

Le seul moyen : une consultation populaire

Pour notre part, nous entendons bien suivre cette recommandation, toute naturelle. Mais ce n'est point manquer à l'objectivité que de constater qu'en dépit des efforts bernois, la question jurassienne reste posée et qu'elle le sera, à notre humble avis, aussi longtemps qu'on n'aura pas recouru au seul moyen propre à dissiper tous les malentendus : la consultation populaire dans le Jura.

Enorme éboulement au-dessus de Martigny

MARTIGNY, 13. — Vingt à vingt-cinq mille mètres cubes de terre et de rochers ont glissé sur la route et la voie ferrée Martigny-Ostères. Les rails ont été tordus et arrachés sur une distance de 50 mètres. Tout l'entremont est isolé en amont de Boverrier.

Dans la nuit de vendredi à samedi, une voiture de Martigny a heurté les rochers éboulés. Son conducteur est indemne; un passager est légèrement blessé. La voiture est sérieusement abîmée.

Près de Fribourg Une auto tombe d'un pont dans la Glâne Deux morts

Un dramatique accident de la route s'est produit samedi soir, sur la route Bulle - Fribourg, à quelque deux kilomètres de cette dernière localité.

Une voiture fribourgeoise, occupée par deux personnes, arrivait à l'entrée du pont de la Glâne. Elle était conduite par M. André Bovet, boulanger, âgé de 60 ans, qu'accompagnait Mme Paul Murith, 55 ans, tenancière du restaurant de l'Hôtel de Ville, tous deux de Gruyères. Les deux automobilistes se rendaient à Fribourg aux fins d'engager du personnel.

Dans le tournant, côté Posieux, la voiture dérapa sur la chaussée verglacée, escalada le trottoir gauche du pont puis revint contre le trottoir de droite, enfonça la balustrade métallique, resta quelques instants au-dessus du vide puis bascula, d'une hauteur de 55 mètres, dans la Glâne, dont la profondeur actuelle est de 70 à 80 centimètres.

Aussitôt, l'alerte fut donnée à Fribourg. Des agents de police, la brigade de circulation et des ambulances se rendirent en hâte sur les lieux. On pouvait voir émerger de l'eau les roues arrière du véhicule qui s'était plié en tombant et dont la carrosserie était complètement fracassée. Sous la lueur des projecteurs, on parvint à enrouler un câble autour de l'auto qui put finalement être retirée au prix de mille difficultés. Il fallut découper la carrosserie au chalumeau pour extraire les cadavres mutilés de M. Bovet et de Mme Murith. Les victimes avaient vraisemblablement été tuées sur le coup.

Une audience du tribunal militaire de division 2 A à Courgenay

Après s'être réuni à Delémont puis à Malleray, le tribunal militaire de Division 2 A s'est déplacé à Courgenay où il a tenu audience sous la présidence du colonel Duruz, d'Estavayer. Le major Bolle fonctionnait comme auditeur.

Une fraude de tir hors service est sévèrement sanctionnée

Le sdt. M. M., 1923, cp. P. A. 1/13 n'avait pas effectué à temps ses tirs obligatoires. Vouloir éviter le cours pour retardataires de 3 jours, il chercha une «combine» et ne trouva rien de plus malin que d'inciter son camarade, le can. J. V., 1928, secrétaire de la société de tir, incorporé à la Btr. L. D.G.A. 1/21, à établir une feuille de stand fictive. Il la signa par avance et la remit ensuite à son camarade, qui, par esprit de camaraderie mal comprise donna suite à la demande de M.

Le tribunal constate que les fraudes de tir ont le caractère de gravité particulière, que le fait de fabriquer une fausse feuille de stand et de l'avoir reportée ensuite sur le livret de tir ainsi que sur le rapport de tir constitue les délits de faux dans les titres et de faux dans les documents de service. Le sdt. V., secrétaire de la société de tir, a trompé la confiance du président de la société qui avait commis l'erreur de signer les pièces en blanc. M. s'est rendu en outre coupable d'instigation à faux dans les documents de service et les titres. Considérant que les deux accusés sont fautifs dans la même mesure, le tribunal les condamne chacun à 45 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant 2 ans et solidarité pour les frais.

Inobservation de prescriptions de service et insoumission

Le mitr. C. K., 1921, cp. mitr. IV/24, n'a pas accompli ses tirs obligatoires en 1953 et n'a informé son cdt. d'unité selon laquelle il avait demandé la répétition de 1953. De plus, il ne s'est pas présenté à l'inspection d'armes et d'habillement de cette même année.

Le tribunal le reconnaît coupable d'inobservation de prescriptions de service, et d'insoumission et le libère faute de preuves de l'accusation de faux dans les documents de service. Il est condamné à une peine ferme de 35 jours d'emprisonnement, sous régime militaire.

Pour avoir causé du scandale

Démobilisés en novembre 1953, le fus. M. S., 1932, cp. fus. II/24 et son camarade le mitr. W. P., 1931, cp. ld. fus. IV/24 sont rentrés dans leur village de l'Ajoie après avoir consommé pas mal d'alcool.

Ils causèrent, semble-t-il, du scandale dans un café et ayant le vin mauvais, ils interpellèrent grossièrement un ancien caporal de l'école de recrue, qui avait autrefois fait punir S. Il s'ensuivit des voies de fait sur la personne du sous-officier. P. de son côté, avait une tenue débraillée.

Ils sont libérés du délit d'ivresse et d'inobservation de prescriptions de service, la consommation exagérée d'alcool n'étant pas prouvée. Le délit d'injures est écarté, car il y a prescriptions. Quant aux voies de fait il est retenu. Ils sont tout deux acquittés pénalement. P. est puni de 6 jours d'arrêts de rigueur, l'inobservation de prescriptions de service pour mauvaise tenue étant aussi retenue. S. fera 4 jours d'arrêts.

* Réuni à Zurich, le comité central du parti suisse des paysans, artisans et bourgeois a décidé de recommander aux électeurs le rejet de l'initiative de l'Union syndicale «pour la protection des locataires et des consommateurs», et l'acceptation du contre-projet.

* Les élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat tessinois ont eu lieu ce week-end. Les résultats pour le Grand Conseil ne sont pas encore connus. Ceux du Conseil d'Etat donnent un gain socialiste (1304 voix de plus qu'en 1951), une perte radicale (265 voix de moins) et une perte catholique (790 voix de moins). Sont élus : 2 radicaux, 2 conservateurs-catholiques et un socialiste (comme auparavant).

DOUCES MAIS OBSTINÉES

Les plantes qui composent le Thé Franklin agissent avec douceur, mais fermement sur vos intestins. En supprimant la constipation, il élimine en même temps les malaises qui l'accompagnent. Toutes pharmacies et drogueries. Fr. 1.50 et Fr. 2.50 le paquet.

polish LUMINOR

à base de silicons

- REDDONE L'ÉCLAT DU NEUF
- PROTÈGE LA CARROSSERIE
- APPLICATION ULTRA-RAPIDE

LUMINOR S.A. - BIENNE

M. PFLIMLIN EN DIFFICULTÉ

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les portefeuilles passent et repassent

Les journées de samedi et dimanche ont été consacrées à un déprimant travail de Pénélope: il consista à répartir les portefeuilles, mais comme les exclusives neutralisaient les exigences, et que chaque groupe n'estimait jamais avoir la part assez belle, certains postes ont changé huit à dix fois de titulaires. Finalement, une liste-type, ou prétendument telle, a été établie en ce qui concerne les grands ministères. Elle attribue la défense nationale à M. Antoine Pinay (modéré), les affaires étrangères à M. René Mayer (radical), l'intérieur à M. Charles Morice (radical) et les finances à M. Jean-Marie Louvel (M.R.P.). M. Edgar Faure — comme d'ailleurs il l'avait laissé entendre — ne fera pas partie de la combinaison, mais le général Billotte (modéré) serait désigné pour succéder au gaulliste Christian Fouchet à la tête des affaires tunisiennes et marocaines.

A la ressemblance de M. Laniel!

Examiné sous l'angle du dosage parlementaire, le cabinet Pflimlin apparaît comme une combinaison de centre-droite, assez comparable; et c'est pour le moins curieux, au début cabinet Joseph Laniel... Comme tel, il en héritera les mêmes adversaires, et il est bien évident qu'il ne peut attendre une approbation unanime ni des radicaux, ni des modérés.

Pour autant que M. Pflimlin réussisse à former son équipe et qu'il la présente à l'Assemblée, l'obstacle le plus sérieux lui restera à franchir. En mettant les choses au mieux, il a au moins autant de chances d'échouer que de passer. S'il l'emporte, ce sera uniquement à cause de sa volonté personnelle de s'imposer comme président du conseil.

LES TACHEN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En effet, le communiqué publié au cours de la nuit dernière par le département d'Etat confirme que la septième escadre n'ira pas chercher le contact avec les forces de Pékin. On attend plutôt la Chine communiste à ses actes envers Quemoy et Matsu pour déterminer un facteur important du conflit: l'abstention communiste dans l'évacuation des Tachen a-t-elle été une décision politique indiquant effectivement que Pékin, malgré le ton de sa propagande, garde un sens des réalités?

La marine rouge menace maintenant l'île de Matsu...

TAIPEI, 12 (I.A.F.P.). — La marine communiste chinoise augmente ses activités en face de l'île de Matsu, faisant craindre une éventuelle tentative d'invasion, annonce un communiqué du ministère de la défense nationale.

Au cours des dernières 48 heures, dit ce communiqué, plus de 70 navires de guerre et jonques armées de la Chine communiste ont été observés manœuvrant dans les baies de Loyuan et Tinghai, à l'ouest et nord-ouest de Matsu. Toutefois, ces navires n'ont entrepris pour le moment aucune action militaire.

C'est la première fois qu'une importante concentration de navires communistes est signalée depuis le début de l'évacuation des Tachen.

La Pologne s'en mêle... et accuse les nationalistes d'avoir arraisonné deux de ses bateaux marchands

LONDRES, 13 (Reuter). — Le gouvernement polonais a adressé au gou-

vernement des Etats-Unis une nouvelle note dans laquelle il demande la «libération immédiate» de deux bateaux marchands polonais et de leurs équipages. Radio-Varsovie ajoute que les deux navires ont été arraisonnés par les nationalistes chinois et amenés à Formose. La note relève entre autres que «l'immixtion américaine dans les affaires intérieures de la République populaire chinoise constitue un danger et une menace pour la navigation pacifique internationale.» (En décembre dernier, les Etats-Unis avaient déjà répondu à une première note polonaise à ce sujet en déclarant que la Pologne devrait s'adresser directement à la Chine nationale.)

Messages Moscou-Pékin et retour

Les agresseurs se félicitent de leur bonne entente!

LONDRES, 13 (Reuter). — A l'occasion du cinquième anniversaire du traité d'alliance et d'amitié sino-soviétique, des dirigeants soviétiques ont fait parvenir à leurs collègues chinois un message de félicitations célébrant l'amitié indéfectible entre les deux peuples. Le message déclare que cela est indispensable étant donné «que les milieux agressifs désirent accroître la tension internationale», en particulier en Extrême-Orient. Il est signé par MM. Vorochilov, Boulganine et Molotov.

Dans leur réponse, les dirigeants chinois accusent les «milieux agressifs» des Etats-Unis de poursuivre leur politique belliqueuse et d'aggraver ainsi la tension internationale.

Double refus occidental

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La liste des puissances qui participent à une telle conférence ne comprend pas la Chine nationaliste et, comme le gouvernement britannique l'avait déjà indiqué au Kremlin, cette restriction ne peut être acceptée par les Etats-Unis ou par leurs alliés.

On rappelle, à Washington, que l'ambassade de Grande-Bretagne à Moscou avait déjà indiqué très clairement à M. Molotov cette attitude générale des Occidentaux, en rejetant sa proposition initiale comme ne pouvant donner de résultats concrets.

On se demande donc, dans la capitale américaine pourquoi, après ce premier rejet de la proposition de Moscou, le gouvernement soviétique a cru bon de renouveler son offre.

Invitation de Moscou à tous les parlementaires

MOSCOU, 13 (Reuter). — Le ministère des affaires étrangères a remis, samedi, à toutes les ambassades et légations à Moscou le texte de la déclaration votée par le Soviet suprême de l'U.R.S.S., recommandant l'échange de délégations parlementaires.

Les représentations diplomatiques à Moscou ont été priées de transmettre ce texte à leurs gouvernements.

Le Soviet suprême avait approuvé, mercredi, une déclaration considérant que les échanges de délégations parlementaires et de conférences faites par des parlementaires, doivent être recommandés comme des moyens d'améliorer les relations internationales.

YOUgoslavIE

Le maréchal Tito est rentré

RIJEKA (Fiume), 11 (A.F.P.). — Le maréchal Tito est arrivé vendredi matin à Rijeka (Fiume), à bord du navire-école «Galeb», venant d'Egypte. Son voyage en Inde et en Birmanie a duré 73 jours.

Après son arrivée, le maréchal Tito a prononcé une brève allocution. Il assura que la Yougoslavie désirait avoir des relations amicales avec l'Occident, sans pour cela se soumettre à l'influence de l'Est, ni adhérer à quelque bloc que ce soit. Le président Tito ajouta: «L'amitié avec tous les pays est la seule voie à suivre, si l'humanité ne veut pas être menacée par le danger d'une nouvelle guerre, comme c'est actuellement le cas.»

Parlant de sa réception en Asie, le maréchal Tito déclara: «Dans notre époque d'incertitude, où nul ne sait ce que lui apportera le lendemain, il est heureux qu'il existe des Etats qui voient les problèmes internationaux sous le même angle que nous.»

EN ITALIE, MM. Mario Scelba, président du conseil, et Martino, ministre des affaires étrangères, ont quitté Rome pour Londres. Ils s'arrêteront également à Paris.

AU CAMBODGE, le roi Norodom Sihanouk a été plébiscité par un vote populaire qui lui a donné 909.316 voix contre 1700, avec une participation de près de 100 pour cent.

En Italie un avion disparaît avec 21 passagers

et 8 hommes d'équipage

ROME, 14 (A.F.P.). — On est sans nouvelle d'un avion belge de la Sabena qui devait arriver hier à Rome à 19 h. 15 et qui transportait 21 passagers, plus 8 hommes d'équipage.

Parti de Bruxelles, l'avion interrompit brusquement sa liaison radiophonique avec l'aéroport de Rome et des carabinieri ont commencé des recherches au sud de Viterbe.

GRANDE-BRETAGNE

M. Churchill se déclare prêt à rencontrer Boulganine

après ratification des accords de Paris

LONDRES, 11. — Sir Winston a déclaré, jeudi, aux Communes, qu'il était prêt à rencontrer le nouveau premier ministre de l'U.R.S.S., le maréchal Boulganine, dans une conférence à quatre, mais seulement après la ratification des accords de Paris sur le réarmement de l'Allemagne occidentale.

Le gouvernement, a-t-il dit, est favorable à une conférence à quatre «à une époque où on peut supposer qu'elle donnera des résultats positifs».

ÉTATS-UNIS

Un hôtel brûle à Chicago: 16 morts, 14 blessés

CHICAGO, 12 (A.F.P.). — Seize personnes ont été tuées et quatorze autres blessées dans un incendie qui a détruit un petit hôtel de Madison Street, à Chicago.

Les pompiers ont dû combattre l'incendie dans des conditions particulièrement difficiles, par une température glaciale et un vent violent.

LE MARIAGE PRINCIER

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'ancien régent de Hongrie, Nicolas Horthy, lui aussi exilé au Portugal, s'était fait excuser en raison d'une indisposition qui affecte ses quatre-vingt-sept ans. Le roi des Belges, Baudouin, témoin de la mariée avec le duc de Gènes, était représenté par l'ambassadeur de Belgique, le baron Ruzette. Le roi Paul de Grèce, témoin du marié avec le prince Tomislav de Yougoslavie, avait délégué également son ministre, M. Vassili Lappas.

La cérémonie

Cinquante jeunes Italiennes en costumes provinciaux ont fait la haie jusqu'au portail de l'église. La cérémonie, qui ne comportait pas de messe, eu égard à la religion orthodoxe du mari, s'est déroulée rapidement. Puis le chapelain de la maison royale d'Italie leur a adressé ses vœux et a appelé sur leur union les bénédictions célestes.

Joués par un petit orchestre, les hymnes royaux italien et yougoslave ont figé l'assistance debout. Enfin, les jeunes époux et leur suite sont sortis de la nef, aux accents du «tribus miraculis», de l'Italien Luca Marezzio.

Un repas debout

Un grand serpent d'automobiles s'est alors étiré le long de la route qui surplombe la mer en direction d'Estoril. Dans un grand hôtel de cette station, trois mille convives ont fêté l'événement en un repas pris debout et appelé «coppo d'aua» (verre d'eau), pour en indiquer la frugalité. En réalité, c'est un spectacle gargantuesque qui s'est offert aux invités. Sur le tout dominaient le «gâteau de la mariée», mesurant deux mètres de haut et surmonté de deux couronnes, et dont chacun des convives, en dépit de leur nombre, eut sa part.

Le prince Victor-Emmanuel à Genève

GENÈVE, 13. — Dimanche après-midi sont arrivés à Genève, venant de Lisbonne à bord de l'avion de la Swissair, le prince Victor-Emmanuel et diverses personnalités de Genève qui ont participé au mariage. Dans le même avion se trouvaient le duc de Kent, le prince Bourbon d'Orléans, le prince de Hohenzollern, venant également de Lisbonne, et qui tous trois ont poursuivi leur voyage sur Zurich.



Les hommes en vue préfèrent BRYLCREEM

Pour le soin quotidien des cheveux et du cuir chevelu, utilisez Brylcreem, crème capillaire et fixateur parfait. Vous verrez combien votre chevelure y gagnera en beauté, en souplesse et en éclat. Votre cuir chevelu sera net, exempt de pellicules et de sécheresse. Emulsionné, Brylcreem ne plaque pas et ne grasse pas. Faites un massage chaque matin avec Brylcreem et votre coiffure tiendra toute la journée sans rien perdre de sa souplesse.

A. Mod. 2/A 5.

Tube moyen Fr. 1.55
Grand tube Fr. 2.30
Pot Fr. 3.30

Pour avoir une chevelure saine et de belle apparence, vous adopterez BRYLCREEM

Importateur: Barbezat & Cie, Fleurier/NE

FERNANDEL

consacre ce soir 20¹⁵ la dernière de

TOPAZE

de Marcel PAGNOL

HELVETIA INCENDIE SAINT GALL

TOUTE SÉCURITÉ

AVIS TARDIFS

TEMPLE DU BAS - 20 h. 15

Continuation de la série:

«Il faut en sortir»

Docteur de Wyss

Saint-Aubin

absent les 14 et 15 février

Cartel neuchâtelois des intérêts éducatifs

Ce soir, à 20 h. 30

à l'Aula de l'université

Conférence de Mme Dolto

médecin-psychologue à Paris

Der tolle, fröhliche Farbenfilm

«Am Brunnen vor dem Tore»

Heute 20.15 Cinéma COLOMBIER

Dienstag Cinéma PESEUX

Ab 16 J. erl. Die Gruppe

Judo-Club Neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 19a

Ce soir lundi et demain soir mardi, à 20 heures

Cours de perfectionnement donné par

Tokio Hirano, 7^{me} Dan

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Réponse du Conseil d'Etat à une question sur l'aide aux chômeurs

En date du 15 novembre 1954, M. Edmond Béguelin, député, avait posé au Conseil d'Etat la question suivante :
L'évolution du marché du travail provoque une certaine inquiétude, principalement dans l'industrie horlogère. Dans notre canton un certain nombre de chômeurs ont déjà épuisé pour 1954 leurs droits en matière d'assurance chômage. Dans le cadre de la discussion générale du budget, le soussigné demande au Conseil d'Etat d'informer le Grand Conseil par quels votes et moyens il entend venir en aide aux intéressés.

Le Conseil d'Etat vient de lui répondre en ces termes :
Au cours de l'année 1954, le chômage, pratiquement inexistant dans l'industrie horlogère depuis le milieu de l'année 1950, s'est manifesté à nouveau dans notre canton. Durant le premier semestre, chaque relevé mensuel a fait constater son aggravation et il a atteint son point culminant au mois de juin avec 1755 inscrits, soit 211 chômeurs totaux et 1544 partiellement. Par la suite, ce nombre a diminué pour s'inscrire à 927 en novembre (81 chômeurs totaux et 846 partiels), à 1014 en décembre (196 chômeurs totaux et 818 partiels) et à 1055 en janvier 1955 (108 chômeurs totaux et 947 partiels).

Dans les autres branches de l'activité économique, l'on n'a pas enregistré en 1954 une recrudescence sensible du chômage.

Le résultat de cette évolution est tout d'abord qu'un certain nombre de chômeurs ont épuisé leurs droits en matière d'assurance chômage auxquelles ils ne peuvent légalement prétendre, soit 90 indemnités journalières pleines, ensuite que des assurés n'ont pas été occupés en 1954 durant 150 jours au moins, ce qui les prive du bénéfice de l'assurance chômage tant et aussi longtemps qu'une nouvelle période de travail leur permettant de justifier d'une activité de cette durée au cours des 365 jours précédant l'ouverture d'une nouvelle période de mise au chômage, n'a pas été accomplie.

La législation fédérale a prévu la possibilité pour la Confédération, sous certaines conditions, de modifier les dispositions qui privent les assurés des indemnités lorsqu'ils ont épuisé les prestations légales dues par leur caisse ou qu'ils ne peuvent justifier d'une activité suffisamment intense durant l'année précédant leur mise en chômage.

Mais l'autorité fédérale a jugé que les conditions d'application de ces textes n'ont pas été réalisées jusqu'à présent parce que si l'horlogerie a connu le chômage en 1954, celui-ci n'a pas revêtu un caractère intensif. Néanmoins, à la suite de la conférence réunissant, le 24 septembre 1954, les représentants des cantons particulièrement intéressés à l'industrie horlogère ainsi que les associations patronales et ouvrières de ce groupe économique, le vœu a été émis que soit émise entre la Confédération et les cantons l'interprétation qu'il convient de donner à l'article 32, alinéa 3 LAC, et pour y donner suite l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFI) a pris avis au canton lors d'une conférence réunissant, le 2 décembre 1954, à Berne, les directeurs cantonaux de l'économie publique. La portée des notions légales sera donc précisée et nous souhaitons, écrit le Conseil d'Etat, que l'autorité fédérale accepte certaines

suggestions présentées, celle par exemple de tenir compte de l'âge des assurés, de manière à rendre moins difficile aux travailleurs âgés dont les possibilités de placement sont moins grandes, la justification du droit à l'indemnité.

Dans l'attente d'un assouplissement de la législation fédérale Ce qui a été fait chez nous

En attendant un assouplissement éventuel de la législation fédérale, le canton de Neuchâtel a dû se préoccuper en 1954 du sort des chômeurs ayant épuisé leurs 90 indemnités journalières pleines. Il a été possible au Conseil d'Etat de le faire en remettant en vigueur après en avoir adapté les normes « l'aide aux chômeurs dans la gêne » qui avait fonctionné en 1950 et à laquelle avait été affecté, ainsi qu'à d'autres mesures extraordinaires destinées à lutter contre le chômage, un crédit de 300,000 francs, voté par le Grand Conseil, le 17 mai 1950, et adopté par le peuple, les 8 et 9 juillet 1950.

Ce service d'aide aux chômeurs dans la gêne, qui est pour moitié à la charge de l'Etat, pour moitié à la charge des communes de domicile des chômeurs, a été mis à contribution en 1954 pour servir des allocations à 146 personnes, domiciliées dans 7 communes et qui ont touché au total 53,021 fr. 35. La part de l'Etat a été de 26,510 fr. 80, prélevée sur le crédit sus-rappelé d'un montant initial de 300,000 fr. et dont le solde est au 31 décembre 1954, de 129,367 fr. 55.

Pour le moment, ce service ne fonctionne plus. Ces prestations ne peuvent en effet être servies qu'après épuisement des 90 indemnités journalières pleines dues par les caisses d'assurance chômage ; ce n'est donc qu'après écoulement de 90 jours ouvrables de l'année 1955 que pourront à nouveau se présenter de tels cas, soit au plus tôt dans le courant du mois d'avril.

Il nous paraît intéressant de préciser que sur les 146 bénéficiaires de cette action en 1954, 72 ont eu la satisfaction, après y avoir élargi quelque temps, de retrouver une activité salariée, ce qui prouve bien que ce service a et conserve le caractère d'une aide temporaire à des salariés particulièrement démunis, tombés au chômage, mais susceptibles de reprendre à plus ou moins brève échéance une activité lucrative.

Le cas des chômeurs qui n'ont pas travaillé 150 jours

Le problème qui préoccupe actuellement le Conseil d'Etat est celui des chômeurs qui n'ont pu justifier 150 jours de travail en 1954.

Le département de l'industrie a chargé la section du chômage de l'office cantonal du travail d'une enquête rapide auprès de toutes les caisses aux fins d'établir le recensement de tous les cas.

Nous ne pouvons encore préciser ce que donnera l'examen individuel des dossiers qui nous seront soumis et dont nous estimons le nombre à 80 environ, mais nous avons la très nette impression que beaucoup de cas trouveront leur solution, soit dans un nouvel engagement de la personne au chômage, soit dans la constatation que certains intéressés ne satisfont plus aux conditions leur permettant de rester assurés contre le chômage.

LA VILLE

Amis de la Pensée protestante
Conférence Pierre Thévenaz

Les nombreux auditeurs qui, mercredi soir, sont venus écouter M. Thévenaz, ont découvert ou retrouvé en lui cette subtilité d'esprit qui s'allie, dans une langue claire, à l'amplitude des connaissances. L'orateur constate tout d'abord que, si la philosophie a présenté pendant des siècles un visage calme, cette assurance a fait place à une angosse qui imprègne toute la pensée contemporaine. Le grand responsable de cette inquiétude déposée au cœur de la philosophie est le christianisme. En effet, l'assurance raisonnée des philosophes grecs en cet ordre intelligent et divin qu'était le monde, a été détruite par la naissance d'une foi irrationnelle en un événement qui s'inscrit dans l'histoire et la dépasse. Le philosophe va s'efforcer alors de fonder rationnellement la foi chrétienne, après en avoir éprouvé la solidité. Saint Augustin résout ce problème en unissant en Dieu la foi et la raison.

Cependant, ni l'exigence de la foi, ni l'indépendance de la raison ne sont plus intégralement respectées, comme l'a compris saint Thomas qui, en quelque sorte, expulse la raison de la foi tout en lui conservant un fondement divin. Plus tard, Descartes, après avoir sérieusement ébranlé la foi philosophique en la soumettant au doute méthodique, admet pourtant que Dieu garantit la raison. La philosophie moderne en contraire, rejette la notion du Dieu-fondement et opte pour une pensée sans garantie. La raison aide l'homme à prendre conscience de son existence plus que de son essence ; elle l'insère dans sa condition humaine et dans l'histoire. Mais, si le Dieu-philosophe s'écroule et si Nietzsche peut s'écrier : « Dieu est mort et c'est nous qui l'avons tué », le Dieu de la foi ressurgit.

Ainsi, sous la pression du christianisme, l'assurance de la philosophie ne s'est révélée qu'une croyance sans fondements valables. D'ailleurs, la vraie foi et la vraie philosophie s'efforcent toutes deux de tenir en échec la foi philosophique fondée en Dieu, car Dieu ne peut être subordonné à un ordre humain, qu'il soit philosophique, social ou autre. Est-ce à dire que la philosophie exclut la foi ? Certes non. Cependant, il ne s'agit pas d'une foi philosophique en Dieu, mais de la foi en Dieu d'un philosophe, qui se souviendra que sa science n'est qu'humaine.

J. D. P.

Le feu sur une voiture

Les agents des premiers secours sont intervenus hier à 12 h. 10 au Crêt-Taconnet, où une voiture menaçait de prendre feu complètement à la suite d'un court-circuit. Les dégâts sont peu importants.

Le lac baisse

Après être remonté à 430,84, le niveau du lac de Neuchâtel était à la cote de 430 m. 82, cette nuit à 0 h.

CHAUMONT

Leçons sur la circulation

(c) Nos petits campagnards redoutent beaucoup de descendre en ville où l'intensité de la circulation les effraie. Soucieux de leur sécurité, le capitaine Bleuier, chef de la police communale, a eu l'amabilité de faire donner et de donner lui-même, ces deux derniers mercredis, d'excellentes leçons sur la circulation.

Grâce à la gentillesse de nos agents, à un important matériel et à de nombreux clichés, les élèves ont suivi ces leçons avec beaucoup de plaisir et d'attention.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Après le refus gouvernemental au sujet du gymnase français

Le conseil municipal n'avait pas été informé par le conseil exécutif

(c) Le conseil municipal a appris avec stupeur que la réponse donnée par le conseil exécutif à la requête biennoise, relative à l'ouverture d'un gymnase français à Bienne, a été rendue publique à l'insu des premiers intéressés, à savoir des autorités biennoises. Il paraît au conseil municipal qu'il avait un droit à être informé immédiatement de la décision prise. Il interprète la diffusion de l'arrêté gouvernemental par la voie d'une conférence de presse tenue dans le Jura, comme un geste inamical à l'égard de Bienne.

Le conseil municipal se prononcera sur le fond de la décision du Conseil d'Etat dans une séance ultérieure.

Une résolution du comité d'action en faveur du gymnase français

Dès que la réponse du conseil exécutif fut connue, le comité d'action en faveur du gymnase français s'est réuni. Il a pris une résolution par laquelle il encourage les autorités municipales à mettre tout en œuvre pour que ce printemps déjà, les élèves qui se préparent à continuer leurs études au gymnase puissent le faire dans leur langue.

En conséquence, demande est faite que toutes les branches principales soient enseignées en français et que lors des examens les candidats soient interrogés dans leur langue.

Le maire rencontrera le directeur de l'instruction publique

Aujourd'hui lundi, M. E. Baumgartner, maire et directeur des écoles, aura une entrevue avec M. V. Moine, directeur de l'instruction publique, au cours de laquelle ces questions seront reprises.

Trois accidents de ski

(c) Dimanche matin à 9 h. 10, l'ambulance municipale était avertie qu'un skieur biennois s'était cassé une jambe sur les champs des Brém-d'Orvin. Il a été hospitalisé à Pramon.

Dans l'après-midi, deux nouveaux accidents de ski se sont produits à Macolin. Un garçon, Bruno Sauvain, habitant Granges, s'est fracturé la jambe en tombant, de même que la petite Jacqueline Schumacher, de Bienne. Les deux infortunés enfants ont été conduits à l'hôpital Wildermeth.

YVERDON

Un motocycliste grièvement blessé

(c) Samedi soir, à 19 h. 15, deux jeunes gens d'Yverdon circulaient à motocyclette sur la route de Lausanne. A la hauteur d'Epauthères, le véhicule dérapa sur la chaussée verglacée et les deux occupants furent projetés à terre.

Dans l'après-midi, un nouveau grave accident de ski se produisit à Macolin. Un garçon, Bruno Sauvain, habitant Granges, s'est fracturé la jambe en tombant, de même que la petite Jacqueline Schumacher, de Bienne. Les deux infortunés enfants ont été conduits à l'hôpital Wildermeth.

Violente collision

(c) Hier matin, à 11 h. 50, deux voitures roulaient à la rue de Chamblon en direction de la rue de Neuchâtel. Au moment où la première bifurquait pour emprunter le chemin de Fontenay, elle fut atteinte au flanc par la seconde qui s'appuyait à la dépasser. Il n'y a pas de blessés, heureusement, mais les dégâts s'élevèrent à quelque 1500 francs.

Un caissier volé

(c) La police de sûreté a identifié l'auteur d'un vol de plusieurs centaines de francs commis au préjudice d'un employé d'usine, chargé de l'encaissement de cotisations pour le compte d'une fédération ouvrière.

Le peu scrupuleux personnage a avoué son délit.

Dans nos écoles

(c) Le directeur des écoles primaires et enfantines vient de publier son rapport annuel. Nous en extrayons les renseignements suivants : le nombre total des élèves des classes officielles et particulières s'élève à 1773, dont 859 garçons et 914 filles. Dans les classes officielles, l'augmentation est de 90 enfants par rapport à 1953. Ces élèves sont répartis dans 49 classes officielles, 7 classes catholiques et deux écoles privées.

Six démissions et neuf nominations ont été enregistrées dans le corps enseignant ; trois postes restent à pourvoir. Le montant des fournitures scolaires s'est élevé à 25,040 fr., dont la moitié à la charge de la commune.

Elle l'échappe belle

(c) La petite Josiane Chollet, 5 ans et demi, fille du boulanger du village, trompant la surveillance de ses parents, prit place sur la limonière d'un char traîné par un tracteur. Elle perdit soudain l'équilibre, tomba et la roue du char l'atteignit à la joue. L'enfant, qui a été sérieusement contusionnée, a dû recevoir les soins d'un médecin.

GRENG près Morat

Le rural d'une grande ferme est la proie des flammes

Plus de 100,000 fr. de dégâts

(c) Samedi matin à 11 heures, un incendie a éclaté dans le rural d'une grande ferme de Greng, propriété de la S. A. Mangana, à Berne, exploitée par M. E. Rudolf, fermier. En un instant, tout le bâtiment qui renfermait les fourrages, les écuries et étables furent la proie des flammes et ne constitua plus qu'un immense brasier.

Immédiatement alertés, les pompiers de l'endroit mirent en action la motopompe. En outre, la section de la motopompe de Morat, celle de Faoug et les pompiers de Courgevaux furent requis. Grâce à la rapidité des secours, il fut possible de préserver les bâtiments voisins, d'évacuer tout le bétail — une cinquantaine de vaches et génisses — et de préserver partiellement les logements de deux vachers, attenants au rural. Tout le mobilier de ces derniers fut également être mis en lieu sûr. Par contre tout le fourrage, une partie du « chédail » et le bâtiment ont été anéantis en l'espace d'une heure.

L'enquête a été immédiatement ouverte par le préfet de Morat assisté de son secrétaire et des représentants de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments. Pour le moment, on ne s'explique pas les causes du sinistre qui a éclaté, semble-t-il, partout à la fois alors que tout le personnel de la ferme se trouvait dans les écuries. Le bâtiment était assuré pour 96,000 fr. « Chédail » et fourrages étaient également couverts par une assurance.

VAL-DE-TRAVERS

Un mois après une disparition

(c) Il y a un mois exactement que disparaissait M. Gilbert Courvoisier, célibataire, domicilié à Saint-Sulpice. On se souvient que ce jeune homme avait été aperçu par la dernière fois dans la nuit du 16 au 17 janvier, à Fleurier, et qu'il regagnait son domicile à pied alors que seyait une violente tempête et qu'une panne de courant plongeait le village dans l'obscurité la plus complète.

Depuis lors, et presque journellement, des recherches ont été faites, principalement dans la rivière où l'on a tout lieu de croire qu'il est tombé et qu'il a été emporté par les hautes eaux. Les recherches sont demeurées jusqu'ici totalement vaines, à l'exception toutefois d'un parapluie qu'on a retrouvé dans l'Areuse à Fleurier et que le disparu avait eu en sa possession.

Des radiesthésistes ont été consultés qui ont donné des avis différents quant à l'endroit où se trouverait le corps, mais les vérifications faites par la police en partant de ces bases n'ont donné, elles non plus, aucun résultat concret.

TRAVERS

Ceux qui s'en vont

(c) M. Lucien Marendaz, père de M. Marendaz, président de commune à Môtiers, vient de s'éteindre à l'âge de 85 ans à l'hôpital de Couvet où il venait d'être transporté.

Le défunt fut pendant 28 ans membre du Collège des anciens.

VAL-DE-RUZ

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Un train en panne

(sp) Samedi, la locomotive du train accéléré la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel, qui quitte la métropole horlogère à 10 h. 01, a eu une avarie en gare des Geneveys-sur-Coffrane. Une locomotive a dû être demandée à Neuchâtel, ce qui a occasionné un retard de près d'une heure. Alors que le train se remettait en marche, une dame voyageuse a tiré la sonnette d'alarme. Elle avait oublié sa fillette sur le quai de la gare.

VALLÉE DE LA BROYE

CORCELLES - PRÈS - PAYERNE

Une cycliste renversée par une auto

Samedi après-midi, une automobile bâloise, conduite par un commerçant de Bâle, qui roulait en direction de Payerne, a atteint et renversé une cycliste, Mme Annette Lubini, née en 1907, ménagère, domiciliée à Corcelles, qui roulait dans le même sens. Mme Lubini a été transportée à l'hôpital de Payerne, avec une fracture probable du bras gauche et diverses contusions.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

CHIÈTRES

Un camion tombe dans un jardin

Un camion d'Henniez avec remorque avait stoppé devant le passage à niveau de la rue de Morat, à Chiètres. Dès que les barrières furent levées, le repartit, mais il se trouva face à face avec une auto. Afin d'éviter la collision, le chauffeur obliqua brusquement et le camion sortit de la chaussée. Il dévala et se renversa dans un jardin appartenant à M. Paul Schwab, tandis que la remorque, qui s'était détachée, demeurait sur la route.

Les occupants du camion ont été blessés. Quant aux dégâts matériels, ils sont importants.

JURA BERNOIS

Un bloc de rocher et un sapin obstruent la ligne

La Chaux-de-Fonds-Saignelégier-Glovelier

(c) Le mauvais temps qui a sévi dans les Franches-Montagnes a causé de graves perturbations sur la voie ferrée. Entre Saules et Glovelier, un bloc de rocher s'est détaché d'une paroi abrupte et est venu s'écraser sur les rails qui ont été pliés sur plusieurs mètres. Dans une forêt, la tempête soufflant avec violence a déraciné un sapin qui s'est abattu sur la voie. De ce fait, l'horaire des trains a subi d'importantes perturbations. Dimanche matin, la situation était normale et les trains fonctionnaient sur toute la ligne.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un concierge incommodé

(c) Dimanche à 19 heures, le concierge de l'immeuble rue du Locle 26, a été sérieusement incommodé par les gaz dégagés par la chaudière du chauffage central. Ayant perdu connaissance, il a reçu les premiers soins d'un médecin.

Dimanche ensoleillé

(c) La journée de dimanche a été favorisée par un beau soleil dans les Montagnes, ce qui a permis aux sportifs de se livrer à la joie du ski. Les pentes environnant la ville ont connu une grande affluence.

Le froid très vif est cependant tombé dans la soirée ; à 20 heures, le thermomètre ne marquait plus que 5 degrés au-dessous de zéro.

Nombreuses voitures en difficultés sur la route de la Vue-des-Alpes

(c) Durant la journée de dimanche les sportifs ont été très nombreux à la Vue-des-Alpes et à Tête-de-Ran où la neige était particulièrement favorable à la pratique du ski. On ne signale aucun accident.

A partir de 16 heures, le temps s'est subitement gâté et la neige s'est mise à tomber à gros flocons. De nombreuses voitures ont été en difficultés des deux côtés du col. A certains moments, à la sortie nord des Hauts-Geneveys, on a dénombré plus d'une dizaine de voitures arrêtées les unes derrière les autres sur la chaussée rendue glissante par la neige fraîche... Et la montée, au-dessous du village, était littéralement encombrée de véhicules.

LE LOCLE

Elections ecclésiastiques

(c) Les électeurs de l'Eglise réformée évangélique, paroisse du Locle, ont élu, samedi et dimanche, les deux candidats proposés par le Conseil de l'Eglise, soit les pasteurs Maurice Robert et Maurice Jeanneret. Le premier exerce actuellement son ministère à Orthez (près de Bordeaux), le second à Sin-le-Noble, dans le département du Pas-de-Calais.

Fait rare dans la paroisse : plus de 600 électeurs se sont dérangés, marquant ainsi leur confiance aux candidats élus hier.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

L'argent avait disparu...

(c) La police de sûreté a identifié l'auteur d'un vol de 400 fr. dans la caisse d'une société sportive de la localité. Il s'agit du caissier lui-même.

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, disques. 7.15, inform. 7.20, propos du matin, bonjour en musique. 11 h., émission d'ensemble : musique pour passer le temps. 11.45, vies intimes, vies romanesques. 11.55, musique symphonique. 12.15 et 12.25, disques. 12.30, ballet égyptien, de Luigini. 12.45, inform. 12.55, de tout et de rien. 13.05, le catalogue des nouveautés. 13.20, musique de chambre : En souvenir d'André de Ribaucourt. 13.40, extraits de « Lucie de Lammermoor », de Donizetti. 13.50, Hedy Salquin dirige l'O.S.R. 17 h., le feuilleton de Radio-Genève. 17.20, musique hongroise et roumaine. 17.40, les belles émissions radiodiffusées. 18.15, Paris relaie Genève : Rendez-vous à Genève. 18.40, orchestre Percy Faith. 18.50, micro-partout. 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.40, les Elgart et son orchestre. 19.50, fantaisie de Jean-Nello : La chaise aux bobards. 20 h., énigmes et aventures : La « Marie-Thérèse », par Marcel de Carlini. 21 h., jeux et variétés de Catherine Michel : Chacun son tour. 22.30, infor. 22.35, le banc d'essai : « La poupée assassinée », par Georges Hoffmann.

BEROMUNSTER et télédiffusion :

6.15, inform. 6.20, musique légère. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, disques. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, musique gaie. 12.30, inform. 12.40, disques. 13.15, du baroque au classique. 13.25, Symphonie en mi bémol majeur, d'Haydn. 14 h., recettes et conseils. 14.30, reprise d'une émission radiodiffusée. 16.30, disques. 16.55, Aus der Montagsmappe. 17 h., musique variée. 17.30, pour les jeunes. 18 h., chants d'H. Wolf et Brahms. 18.20, violon et orchestre de chambre. 18.50, Ou est tante Anna ? 19 h., notre cours du lundi. 19.15, disques. 19.25, communiqués. 19.30, inform., écho du temps. 20 h., disques demandés. 20.30, boîte aux lettres. 20.45, disques demandés. 21.15, Der Fregattvogel, de Ph. Wolf. 21.30, chants et danses de la mort, de Moussorgsky. 21.50, voyages musicaux en Suisse. 22.15, inform. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, quatuor, de W. Bühler.

Mademoiselle Sophie STUCKY

que Dieu a reprise à Lui dans sa 86me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 13 février 1955.

Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.
Math. 5 : 8.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 15 février. Culte à 12 h. 30 pour la famille au domicile mortuaire : Promenade-Noire 5.

Prêtre de ne pas faire de visites
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Mathilde HUGUET

née TRUAN

leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, que Dieu a reprise à Lui ce jour à l'âge de 67 ans.

Neuchâtel, le 11 février 1955.
(Côte 140)

Dieu est amour.

L'incinération sans suite aura lieu lundi 14 février, à 11 heures.

Culte à la chapelle du Crématoire.

Selon le désir de la défunte la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Aimez-vous les uns les autres.

Monsieur et Madame Henri Gerster, et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Walter Schwarzgerster et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Yvonne Gerster, et son fiancé, à Bienne ;
Monsieur et Madame Pierre Gerster et leurs enfants Gilbert et René, au Landeron ;
Mademoiselle Marthe Gerster, au Landeron ;
Madame Sophie L'Epplattenier, ses enfants et petits-enfants, à Corcelles, à Payerne, à Pesex, à Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds ;
les enfants et petits-enfants de feu Abraham Tricot ;
les enfants et petits-enfants de feu Jacob Gerster, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame
veuve Albert GERSTER
née Alice TRICOT

leur bien chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, enlevée à leur affection le 13 février 1955, après une longue et pénible maladie supportée avec courage, dans sa 82me année.

L'ensevelissement aura lieu au Landeron mardi 15 février, à 14 heures. Culte pour la famille à 13 h. 30.

Selon le désir de la défunte la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

POMPES FUNÈRES
INCINÉRATIONS
TRANSPORTS FUNÉRAIRES
NEUCHÂTEL SEYON 249
TEL. 5.11.08
J. JEANRICHARD Dir.

L'offensive du froid dans notre région

Samedi matin, on a enregistré à la Brévine, une température de 28 degrés sous zéro. Au Locle, la température était de 17 degrés sous zéro, au Col-des-Roches, de moins 21, et à Fleurier de moins 12.

Dimanche, le froid a été moins vif. Hier à Paris, on a enregistré la chute de neige. Selon les endroits, le verglas a recouvert les routes, notamment à Boudry, rendant la circulation dangereuse. Sur la route Berne-Neuchâtel, plusieurs automobiles ont été en difficulté à Gümmenen où la chaussée, de part et d'autre du pont sur la Sarine, était une patinoire.

Situation du marché du travail au 31 janvier 1955

La chancellerie d'Etat nous communique :

Demandes d'emplois 588 (606) ; places vacantes 74 (125) ; placements 55 (36) ; chômeurs complets 352 (428) ; chômeurs partiels 1111 (956).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 12 février. Température : Moyenne : — 1,1 ; min. : — 5,6 ; max. : 1,4. Baromètre Moyenne : 714,7. Vent dominant : Dir. variable ; force : modéré, depuis 19 h. 30. Etat du ciel : variable.

13 février. Température : Moyenne : 0,7 ; min. : — 3,3 ; max. : 4,7. Baromètre Moyenne : 714,2. Eau tombée : 0,9. Vent dominant : Direction : ouest-sud-ouest ; force : modéré à fort. Etat du ciel : variable, nuageux à couvert, neige de 16 h. 45 à 19 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Février	8	9	10	11	12	13
mm						
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac du 12 fév., à 7 h. : 430,84
Niveau du lac du 13 fév., à 7 h. : 430,84

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel